









351	Christine Dehon	Provenance n°256	47 TER RUE DE MARSEILLE LINCOURT 60590 FLAVACOURT	<p>Le vous écrits pour vous faire part de mes sentiments envers le projet du parc éolien des Chesnots. La liste peut être longue et non exhaustive.</p> <p>L'éolien est développé pour produire de l'énergie verte, mais au nom de quoi ?</p> <p>Est ce de l'énergie verte que d'implanter des éoliennes alors que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'entretien est onéreux, la rentabilité impossible (voir l'Allemagne) - l'éolien engouffre des fonds publics pour maintenir un marché artificiel lui permettant d'exister.</li> <li>- l'implantation des éoliennes n'est possible que grâce à de nombreuses dérogations et privilèges accordés aux promoteurs et exploitants, que ce soit en matière de financement, réglementation de l'urbanisme, d'environnement. - L'éolien ne sera jamais suffisant pour produire l'électricité nécessaire à la vie de chacun.</li> <li>Une énergie verte au nom de : -dégradation du paysage du patrimoine - préjudice de la faune, sacage des parcelles de nature, - dégradation du paysage, - source de pollution visuelle, sonore - source de conflits entre les citoyens</li> <li>Pourquoi y a-t-il autant de pétitions en ligne dans chaque région de France ? Elles convergent toutes vers les mêmes raisons.</li> <li>Merci de prêter attention à ceux qu'expriment les Français,</li> <li>JE DIS NON AUX EOLIENNES</li> </ul>	1	1	1	1	1	1
350	Brassat Sylviane	Provenance n°255	10 Hameau de Droitecourt 60590 Serfontaine	<p>Je suis contre les éoliennes ou il y a des chaux-souris (espèces protégées), un passage migratoire et de nombreuses retombées écologiques</p> <p>Je suis contre ce projet.</p> <p>Je ne comprends pas comment une poignée de personnes pourrait faire aboutir ce projet alors que la population et la plupart des élus sont contre !!</p> <p>Vive la Démocratie (ou pas).</p> <p>Je suis totalement CONTRE ce projet de parc éolien!</p> <p>C'est une aberration pour la faune et la flore ! (des études ont été faites !!)</p> <p>Mis à part les élus d'Eragry-sur-Epte, tous les élus locaux sont contre (maires, présidents des communes, sénateurs, députés, président de la région des Hauts de France,...), sans compter bon nombre de citoyens!</p> <p>Sommes nous en démocratie dans ce pays? (article 49.3, article 40,...) Quand va-t-on écouter le peuple?</p> <p>Nous en avons assez de toutes ces éoliennes dans notre région des Hauts de France !!</p> <p>Pouvez-vous, pour une fois, écouter les citoyens et les élus?</p> <p>A bon entendre</p> <p>Un habitant de Lincourt.</p>	1	1	1	1	1	1
349	Anonyme	Provenance n°254		<p>Je suis favorable à ce projet, qui est en accord non seulement avec les objectifs définis par la PPE 2019-2028, mais également avec les objectifs fixés par l'Union européenne (directive du 11 décembre 2018 relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables).</p> <p>L'objectif européen est la neutralité carbone d'ici 2050.</p> <p>De plus, l'accord de Paris a fixé pour objectif de maintenir la hausse de la température de la planète bien en deçà de 2° C et de poursuivre les efforts pour la maintenir à 1,5°C.</p> <p>La PPE a fixé les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'une part, pour 2023 : l'objectif de multiplier par 1,5 la capacité de production électrique renouvelable et d'installer des unités de production d'énergie éolienne terrestre à hauteur 24 100MW (en juin 2022, seulement 19 000 MW avaient été installés)</li> <li>- d'autre part, à l'horizon 2028 : l'objectif est d'installer plus de 33 000 MW d'énergie éolienne terrestre</li> </ul> <p>La directive européenne fixe pour 2030 des objectifs clés, tels que la réduction des émissions de GES d'au moins 40%, porter la part des énergies renouvelables à au moins 32 % ainsi qu'à améliorer l'efficacité énergétique d'au moins 32,5 %.</p> <p>Le projet « Les Chesnots » répond à tous ces objectifs, nationaux et européens. Composé de 6 machines, il produira 52 GWh d'électricité verte et permettra ainsi d'éviter le rejet de 21 800 tonnes de CO2 par an).</p>	1	1	1	1	1	1
347	Anonyme	Provenance n°253		<p>Je suis contre l'installation d'un parc éolien au cœur du Vexin, car cela soulève beaucoup de questions et beaucoup de craintes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'impact sur la faune n'est pas encore bien établi et cela se rajoute déjà aux problèmes existants pour celle-ci (immobiliers, voitures...) à l'heure de notre inquiétude de la disparition des oiseaux et des insectes pollinisateurs de nos campagnes.</li> <li>- l'installation d'un parc éolien va l'encontre de la volonté du gouvernement quant à la préservation des terres agricoles.</li> <li>- la santé publique reconnaît l'impact des nuisances sonores sur la santé. Selon les articles R.1336-14 à R.1336-16 du code de la santé publique "L'émergence du bruit perçu par autrui ne doit pas être supérieure à 5 dB(A) en période diurne et 3 dB(A) en période nocturne" au bruit ambiant. Le bruit d'une éolienne est de 40 décibels au minimum et de 35 décibels à 500 mètres.</li> <li>- l'acquisition d'un bien immobilier est souvent le travail de toute une vie. La valeur de celui-ci serait fortement amoindrie par la construction d'un parc éolien.</li> </ul> <p>D'autre part, je viens dans cette région depuis bientôt 50 ans et j'ai de gros doutes quant à la production d'énergie d'un parc éolien dans les environs.</p> <p>Pour terminer, nous laissons suffisamment de problèmes à régler aux générations futures.</p>	1	1	1	1	1	1
346	de Gladky	Provenance n°252	19 rue Alexandre Dumas 75011 Paris	<p>Délibération 11/2023 du conseil Municipal d'Amécourt</p> <p>Contre les éoliennes quelque soit le lieu</p> <p>Investissez plutôt dans le développement de la pisciculture.</p> <p>Au sein de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) pour la période 2019-2028, des objectifs ambitieux ont été fixés pour promouvoir le développement énergétique :</p> <p>Premièrement, une augmentation de plus de 50 % de la capacité de production d'électricité renouvelable est prévue d'ici 2023. Cela marque une étape significative dans la transition vers des sources d'énergie plus propres et durables.</p> <p>Deuxièmement, l'installation de 24 100 MW d'énergie éolienne terrestre est prévue d'ici 2023. À noter que jusqu'au 30 juin 2022, le bilan national indiquait déjà 19 556 MW d'énergie éolienne terrestre installés. Ce dépassement massif de l'énergie éolienne témoigne de son rôle essentiel dans la stratégie énergétique du pays.</p> <p>Enfin, l'objectif ultime consiste à installer plus de 33 000 MW d'énergie éolienne terrestre d'ici la fin de l'année 2028. Cette expansion significative permettra de renforcer davantage la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique national.</p> <p>Dans le cadre de ces objectifs ambitieux, le projet éolien "Les Chesnots" a été développé. Composé de six éoliennes, ce parc éolien aura une capacité de production annuelle de 52,2 GWh d'électricité verte. Cette production contribuera activement à la réduction des émissions de plus de 21 800 tonnes de CO2 par an, consolidant ainsi les efforts de lutte contre le changement climatique.</p> <p>De plus, le parc éolien "Les Chesnots" jouera un rôle essentiel dans la satisfaction des besoins énergétiques de la population. En effet, il sera en mesure de fournir suffisamment d'énergie pour alimenter plus de 24 000 personnes chaque année, incluant leurs besoins en chauffage. Cette réalisation démontre le potentiel et les avantages concrets de l'énergie éolienne dans la transition énergétique vers un avenir plus durable et respectueux de l'environnement.</p>	1	1	1	1	1	1
345	Jerome VREL	Provenance n°251	AMECOURT		1					
344	Anonyme	Provenance n°250			1					
343	Anonyme	Provenance n°249			1					









327	Anonyme	Provenance n°241		Ces machines ont un impact direct sur l'être humain de part les nuisances sonore et visuel (lumières rouges clignotantes) un impact sur la faune, c'est prouvé par de multiples études. Ces machines dévalorise les biens immobilier et apportent une manne financière aux agriculteurs au travers des indemnités qu'ils perçoivent. Une bonne partie du village est classé site protégé, ce qui signifie que les habitants concernés ne peuvent améliorer leur habitat, notamment en ayant recours à l'installation de panneau solaire et là pour en savoir plus quelques un agriculteur ont va fait fi de ce classement. Non les éoliennes n'ont pas leurs places ici et ailleurs sur le territoire, il y a d'autres production propre bien plus efficaces, comme l'énergie solaire ou l'énergie issue des marées, c'est deux énergies sont permanentes contrairement au vent. Oui je suis contre ces éoliennes.	1	1	1	1
326	Anonyme	Provenance n°241		La présente enquête publique porte sur l'exploitation de 6 éoliennes. Cela signifie-t-il que la construction de ces éoliennes est doré et déjà validée ?				
325	Petit Clémentine	Provenance n°240	1 rue des charmoites 10410 Ruigny	Je suis contre l'implantation des éoliennes qui vont détruire nos paysages magnifiés par les impressionnistes qui appartiennent au patrimoine de l'humanité. Il faut classer ces territoires en grande zone de respiration telle que décrite par la DREAL. Pour atteindre l'autosuffisance énergétique des territoires il faut - favoriser l'équipement des foyers en panneaux solaires afin de réduire le coût énergétique des familles via l'autoconsommation. - inciter fortement les zones commerciales et les zones d'activités à doter leurs toitures et les parkings de panneaux solaires (et à avoir une politique de gestion des eaux pluviales vertueuses). Clem	1	1	1	1
324	Anonyme	Provenance n°239		Les 6 éoliennes prévues vous dénaturer notre cadre de vie Que dire de la vue qui va s'offrir à nous si ce projet voit le jour ? La faune et la flore vont souffrir voire disparaître et le bruit, le bruit ...	1	1	1	1
323	Anonyme	Provenance n°238		Le sacage des paysages de France, pour un bilan énergétique quasi nul, sans compter le massacre écologique induit pour se plier aux ordres de l'Europe, sous la coupe des USA est irresponsable.	1	1	1	1
322	Antoine Bernadette et Sébastien Douilly	Provenance n°237	Ferme de la Loge 60560 Flavacourt	Nous sommes agriculteurs sur le plateau de Flavacourt, à la ferme de la Loge. Notre exploitation borde le massif forestier de la forêt de Thelle sur 2500 mètres. Nous nous situons dans le périmètre de proximité du projet éolien d'Eragny, à quelques centaines de mètres de l'AEI, périmètre immédiat du projet. Nous avons un partenariat depuis quelques années avec le Conservatoire des Espaces Naturels des Hauts de France et nous sommes opposés à ce projet éolien pour de nombreuses raisons. Je ne vais les citer toutes; je vais vous donner ce témoignage : Nous, Antoine et Sébastien étions avec Gérard Velleigue, correspondant local de Picardie Nature, le 24 Avril 2020, (cf contribution numéro 246) . Je précise que Monsieur Velleigue était à l'époque garde à l'ONF office national des forêts et avait la forêt de Thelle sous sa responsabilité. Ce jour-là nous avons pu observer 3 milans royaux qui évoluaient au-dessus de nous sur le plateau de la Loge. Nos témoignages ont été déposés sur le site Clicnat de Picardie Nature; Et Monsieur Velleigue a également observé un milan royal en juin de la même année, contribution 246; Sébastien Douilly a également observé un milan royal le 14 juin 2021, toujours sur ce même plateau. Photo prise et datée automatiquement par Samsung. Je vous la confierai demain avec le détail qui prouve sa date de prise. La période de ponte de ces rapaces s'étend je crois de fin mars à fin avril. Ces témoignages laissent penser que des milans royaux nicheurs sont venus séjourner et nicher 2 années consécutives à un battement d'aile du projet éolien en question. Le MIRAE, Mission régionale de l'autorité environnementale a fait 17 observations à Res, dans l'avis qu'elle a rendu sur la DAE, demande d'autorisation environnementale. Dans les réponses à ces observations Res a reconnu que le Bureau d'études environnemental Ecospirer avait observé lui aussi un milan royal en février 2022. On remarque que d'autres personnes comme dans la contribution 306 font le témoignage sur cet oiseau très sensible à l'éolien. La fréquentation de ces espaces exceptionnels dans notre région pendant 3 années consécutives notamment en période de nichées ne laisse pas de doute sur une implantation locale de ces oiseaux au statut d'espèces menacées aussi bien pour les populations nicheuses qu'hivernantes.	1	1	1	1
321	Anonyme	Provenance n°235		Résidente de Villers sur Thie, je m'oppose fermement à l'installation de six éoliennes à proximité de notre village.	1	1	1	1
320	Bertha web marie	Provenance n°236	14 Rue Saint-Martin 60240 Lierville	Je souhaite que le site soit protégé et qu'on n'y installe pas d'éoliennes, c'est une nécessité de protéger notre environnement. Sa beauté et son calme si chers aux impressionnistes.	1	1	1	1
319	PAGANARDI JEAN	Provenance n°235	16 rue des Gauguettes 60590 VILLERS SUR THIE	En tant que résident de Villers sur Thie, je m'oppose fermement à l'installation de six éoliennes à proximité de notre village. Les éoliennes ont un impact négatif sur l'environnement. L'installation des éoliennes nécessite de vastes zones de terrain, qui détruisent la faune et la flore locales. Les éoliennes génèrent également des bruits et des vibrations qui perturbent les habitats naturels et qui affectent la santé des animaux de la région. De plus, la construction et l'installation des éoliennes produisent des émissions de gaz à effet de serre, ce qui contribue au changement climatique. En outre, les éoliennes ont un faible rendement par rapport à la capacité de production. La production d'énergie peut être interrompue si les vents sont trop faibles ou trop forts. Le faible rendement de ces éoliennes pourrait ne pas justifier l'importante mise de fonds nécessaire pour leur installation. Il existe de nombreuses études qui justifient ces méfaits. Une étude menée par la NACA a montré que les éoliennes peuvent perturber les modes de vent naturel, ce qui peut affecter le climat local. Un autre rapport de l'Agence de protection de l'environnement des Etats-Unis a révélé que les éoliennes peuvent affecter la faune, y compris les oiseaux et les chauves-souris. Les ravages des éoliennes en France. <a href="https://www.environnementdurable.net/">https://www.environnementdurable.net/</a>	1	1	1	1
318	Simi nicole	Provenance n°234	Flavacourt 60590	Je suis contre. Pollution visuelle et des oreilles. Des gens sont malades	1	1	1	1
317	VALENZUELA (Manuel)	Provenance n°233	8 hameau de droitecourt 60590 Serfontaine	Ci-joint un document en deux parts, fait par mes soins, détaillant et prouvant photo à l'appui la biodiversité locale d'espèces d'oiseaux vulnérable d'un côté. Et de l'autre démontrant les problèmes environnementaux et structurels que créera l'installation d'un parc éolien à cet endroit, (qui n'évite pas dans les documents de présentation) cad coulé de boues à prévoir sur Droitecourt, Eragny-sur-Epre, Saint-Sulpice à cause de la désertification des sols quelques causes. Document sourcé et tirant au mieux d'être factuel. Contre, et si le projet passe quand même, installer des haies tout autour et renforcer nos sols. Rappeliez vous qu'ont habiter tous dans une vallée en contre-bas de cette zone.	1	1	1	1
316	Commune de Lattainville		66 rue nationale 60590 TRIE-CHATEAU	Nous vous prions de trouver en PJ délibération de la commune de Lattainville relative à l'implantation d'éoliennes à Eragny.				
315	BANSARD Dominique	Provenance n°150		Sylvie DAS CALDAS MARIÉ DE LATTAINVILLE 12 RUE JB REVECOEUR 60240 LATTAINVILLE				1

314	Anonyme	Provenance n°223	23 rue des caillouets 60590 FLAVACOURT	je suis contre un Habitant de Flavacourt		1					
313	PORTET MARYLINE	Provenance n°223	Rue de la Côte Rouge 27140 BAZINCOURT SUR EPE	Habitante de Flavacourt, je suis contre. Sûr sur le haut de Thierreville je ne veux pas de cette pollution visuelle que vont créer ces éoliennes. Cette vallée est si jolie (sauf " la ferme du prés " ) vue d'en haut, je suis un fervent défenseur de l'écologie et je pense en toute conscience que le meilleur moyen de fabriquer de l'électricité, c'est le nucléaire. Et même nos gouvernements l'on compris en relançant un programme de centrales nucléaires. Les éoliennes c'est fini. Il faut arrêter ces folies. Les seuls à qui ce projet sera bénéfiques sont la commune d'Eragny, le promoteur RES et surtout le propriétaire des terres agricoles.		1					
312	Deraedt Patrick	Provenance n°222		Je suis pour ce projet, travaillant pour un fournisseur d'énergie qui est également un gestionnaire de réseau sur le val d'oise, je suis particulièrement au fait des problématiques de soutiages sur le réseau électrique français et sur la nécessité de développer des énergies renouvelables. La méthanisation est décriée par ses odeurs et ses contraintes, l'hydroélectricité n'est pas possible sur l'oise car s'agissant de voies navigables, le solaire est possible et fort heureusement déjà développé (malgré de grandes contraintes ABP). Nos besoins électriques ne cessent d'augmenter, nos technologies, nos modes de consommations changent, il faut s'adapter. Personnellement avoir dans le paysage français des éoliennes me rejout car cela résonne comme une contribution à la transition énergétique, alors que le monde entier marche au ralenti sur ce sujet qui est vital à notre planète. Je suis également forcée de préciser que sur le marché européen de l'électricité, c'est en premier les énergies renouvelables que nous appétons pour les achats de gros, et en dernier le charbon. S'il manque des énergies renouvelables au moment où l'acte d'achat doit se faire, ce sont les prix de la production fossile qui s'appliquent en dernier (extremement hauts). Je suis pour ce projet, qui est moins néfaste que de consommer de l'électricité sans en connaître la provenance et sans s'en soucier. Nous devons tous contribuer à la transition écologique et énergétique. Pour rappel, le dispositif EcoWatt a été développé cette année par ENEDIS, c'est dire la situation critique que nous souhaitons éviter à tout prix lors des périodes de pics de consommations.		1					
311	pauline michalczyk	Provenance n°231	25 rue du mont de l'ajail 27140 gisors	Contre le projet, pollution de notre vue et espace aérien. Et c'est ouvrir la porte à d'autres installations d'éoliennes. De plus, pour la santé il a été reconnu que les éoliennes amplifient les crises de migraine chez les personnes sensibles, toutes les communes aux alentours s'organisent au projet où est la démocrater? Nous n'avons pas d'études sérieuses concernant le problème des infrasons potentiellement générées par les éoliennes et l'impact sur l'homme Sans compter la pollution visuelle...		1	1	1			
310	Grévard olivier	Provenance n°230	445 rue de marseille 60590 Flavacourt	Je suis CONTRE le projet d'implantation d'éoliennes qui m'impacte directement car si elles voient le jour elles se situeront à plus ou moins 900 mètres de ma maison. Laissez notre vallée de l'Epte tranquille avec sa faune menacé et sa flore. c'est NON		1	1	1			
309	Anonyme	Provenance n°229	8 Hameau de Droitecourt 60590 SERIFONTAINE	Contre ces installations dont e on ne saura que faire au moment de la vétusté des matériaux utilisés. Quant aux effets visuels et sonores, ajoutés au danger que représente les pales pour les oiseaux : c'est NON!		1	1	1			
308	VALENZUELA Ch	Provenance n°227	8 Hameau de Droitecourt 60590 SERIFONTAINE	NON, les éoliennes c'est NON. encore un projet qui va détruire la biodiversité dans notre vallée de l'Epte. Ici nous sommes riche d'espèces d'oiseaux menacés comme le Faucon Crécerellètes que je vois régulièrement et mes fenêtres où vous souhaitez planter vos mets j'ai déjà observé au printemps un Milan Royal, en automne il y a des vols d'oies en migrations et nous avons une population de Chateaux souris qui volent tous les soirs entre nos maisons. Au delà de cela, nous avons été déjà impacté pour l'électrification de la voie ferrée et le fret pour nos biens immobiliers et avec votre projet vous allez encore nous faire perdre de la valeur a nos maisons.		1	1	1		1	
306	BENOIST Flore	Provenance n°227		Réponses à l'enquête : mon mari et moi-même nous opposons fortement à toute présence d'éoliennes sur le territoire d'Eragny sur Epte. Merci de prendre en compte nos 2 voix de refus catégorique. Je m'insurge contre l'installation d'éoliennes à Eragny sur Epte. Non, je ne demande pas que cette installation se fasse ailleurs, car ce mode de fabrication d'électricité n'est absolument pas écologique. Que ce soit au niveau de l'extraction des matériaux, l'installation, l'exploitation, le rendement, et enfin le démantèlement. Sans parler de la pollution pour l'environnement sur la faune, la flore, la pollution des terres agricoles et leur disparition et surtout, ce qui est le plus important sur les nuisances et dommages à l'être humain : santé, qualité de l'environnement et du cadre de vie, sols pollués. Où que ce soit en France, pour préserver ce pays si beau, si diversifié, si riche de ses paysages de son histoire, il est aberrant d'installer des parcs éoliens qui secougent le cadre de vie, la santé, la biodiversité. Commentons déjà à être plus sobre dans notre consommation électrique. Pourquoi il y a quand même 3 communautés de communes qui sont contre cette installation ce qui représente quelques habitants. Ne demandez on plus compte de l'avis des citoyens ? Tout cela, pour enrichir des sociétés privées.....qui n'existeront plus dans 20 ans C'est NON, NON et NON aux éoliennes		1	1	1			
305	Anonyme			René Piatel							
304	René Piatel			J'apporte mon soutien aux opposants de l'installation d'éoliennes sur le territoire de la commune d'Eragny sur Epte. L'impact environnemental et paysager de l'installation de ces éoliennes serait très négatif pour les communes environnantes. Le Maire de Puisseux en Bray							
303	MCOISAN Jean-François,	Provenance n°226	1A, Place Végise 60850 PUISEUX EN BRAY	Je souhaite m'opposer à ce projet qui va avoir un fort impact négatif sur l'immobilier de nos maisons. Et au vue des différents retours que nous avons eu sur l'impact de la santé que cela aura sur nos enfants qui vont être directement impactés en étant à l'école je trouve cela inacceptable que l'on puisse faire un tel projet avec les dangers que cela peut avoir. Ce projet va mettre en péril la santé des enfants adultes des environs et gêner le dynamisme qu'il pouvait y avoir dans les villages alentours car les personnes vont avoir du mal à acheter avec ses éoliennes proches et les vendeurs du mal à vendre ou en perdant énormément.		1	1				
302	Anonyme	Provenance n°225		Opposé a ce projet éolien et a tous les autres. L'éolien tel qu'il nous est imposé et conçu n'a pas d'aspect positif pour moi. Les nuisances sont trop importantes et le bénéfice a bonté ! -Du bruit, les basses fréquences sont difficilement supportables, la nuit lorsque tout est calme, l'impact sur la santé physique et psychique l. Le peux en témoigner. -Effet stroboscopique des pales passant devant le soleil, crise d'épilepsie... Impact visuel, notre campagne est belle, pourquoi détruire nos paysages ! -La Faune, la flore ? Avez vous vu les cadavres d'oiseau sous les éoliennes... Que disent les défenseurs des animaux et autre organisme d'étude ? -Recyclage ? Les pays précurseurs ne savent pas quoi faire des pales et autres matériaux composites économiquement non recyclables.... sans oublier la base en béton de 400m3 que l'on recouvre d'un peu de terre, est-ce écologique ? Qui s'occupera du démontage dans 20 ans ? -Le coût, fabrication, entretien, pannes, recyclage hypothétique ! Pour quel production durant son exploitation.... -Réduction des terres cultivées. Voilà vite fait un résumé de ce que je pense de l'éolien.		1		1	1	1	1
301	DE GLADKY gilles	Provenance n°224	20 rue des petits bus 60590 FLAVACOURT			1	1	1	1	1	

300	MOLLET Johan	Provenance n°223	23 rue des Callouets 60590 FLAVACOURT	Habitant de Flavacourt je suis contre	1														
299	MOLLET SIMI Aurélie	Provenance n°223	23 rue des Callouets 60590 FLAVACOURT	Je suis contre. l'impact sur la population, la santé de nos enfants, le patrimoine (monuments historiques a proximité)...	1														
298	CREOFF Gilles	Provenance n°222	Lieu dit La Folie 60590 FLAVACOURT	<p>Ce projet va su gemée il y a plusieurs années, confié à la filiale française d'une société anglaise, depuis revenue à un consortium coréen, au mépris de l'indépendance énergétique française. Est-il normal que tant les subventions publiques issues de nos impôts, ainsi que le fruit financier de nos consommations énergétiques, enrichissent des intérêts étrangers qui peuvent à tout moment donner fondre, par quelque récession, de stopper la production de ces éoliennes ?</p> <p>Ce projet a été dévalué, lors de sa première présentation, par le Préfet en exercice, et il est incompréhensible qu'un juge basé à Douai ait cassé cet avis d'un Représentant local de l'État, en moins de temps qu'il n'en faut pour lire ce dossier. Où est, dans cette justice expéditive, l'intérêt du citoyen (celui qui se bat pour notre indépendance énergétique), et l'intérêt du voisin (celui qui subira les contraintes sans contrepartie) ?</p> <p>Car ce projet est l'archétype de la gâchette éolienne. Une implantation décidée en fonction du choix arbitraire de parcelle décidée par le propriétaire foncier, un mât de mesure qui n'est qu'une approximation et ne peut réellement quantifier l'énergie qui fera fonctionner les éoliennes, un terrain qui sera massacré par le passage d'engins lourds et dont les nouvelles voies d'accès serviront de dépotoir à tous les inconcevables, une biodiversité qui sera attaquée dans son quotidien au point d'en causer des morts, un prix de l'immobilier en chute libre pour laquelle il n'y aura aucune compensation, un voisinage affecté dans sa santé par des effets sonores et visuels (stroboscopiques), une implantation de matériaux polluants et non recyclables, pour des centaines d'années.</p> <p>L'implantation ? Analysons comment ce terrain a été choisi, voyons pourquoi le propriétaire foncier l'a proposé et le promoteur éolien l'a validé. Est-ce le hasard qui fait que cette parcelle est très proche des terrains des communes voisines, diminuant l'impact éolien sur la commune où est cette parcelle ? Est-ce une parcelle qui était si gênéeuse en culture qu'il est dommage de l'abandonner, ou est-ce une parcelle peu productive qui trouve là une opportunité financière et augmentation écologique ?</p> <p>L'étude des vents ? Le projet est composé de six éoliennes, et c'est sur un seul mât de mesure implanté dans le secteur que repose l'étude des vents, et donc la rentabilité par rapport à l'investissement et à l'impact environnemental. Il n'est nul besoin d'être expert pour savoir que les vents, d'une part évoluent avec le réchauffement climatique, d'autre part sont différents sur des points distants de quelques mètres. Quelle crédibilité accorder à des mesures ponctuelles et non-pérennes ?</p> <p>Les paysages ? Une éolienne ne se fonde pas dans le paysage, et les champs éoliens se voient au point de détruire des paysages remarquables ou de nuire à des sites classés. La vision photographique informatisée du dossier projet n'est pas identique à la vision humaine (cf la différence d'accommodation de l'œil humain) ; il suffit de comparer projet et réalisation, par exemple sur des champs éoliens off-shore, pour voir que des notions telles que la luminosité ou la brume atmosphérique mettent à mal les dossiers d'étude.</p> <p>La biodiversité ? De ce ci de là s'entendent les mesures les plus farfelues, telles celle d'arrêter quelques heures une éolienne, pour privilégier telle migration animale. Nul ne croit à ces failleries, mais la biodiversité n'a aucune signification écologique, parce que le sous-sol est bouleversé et pollué de béton armé, parce que mâts et pales contiennent des matériaux que nous ne savons pas recycler (et sont issus de pays où le dumping social est usuel), parce que nul expert quel qu'il soit ne s'engage à dire quel impact a un champ éolien sur des chauves-souris, des taupes, des buses, ni à dire où ruisselleront les eaux souillées des huiles coulant des éoliennes.</p> <p>L'immobilier ? La campagne est devenue aujourd'hui le terrain d'expérimentation de techniques qui en ignorent tout, depuis leur bureau citadin d'une tour climatisée. Ce que ces experts auto-proclamés oublient, c'est que les ruraux ne sont pas opposés à la transition écologique, dès lors qu'elle les respecte dans leur mode de vie. Aujourd'hui, s'installer à la campagne, c'est vouloir un type d'habitat, un type d'environnement ; demain, cet investissement, tant de vie que financier, sera amoindri par un environnement éolien à la pollution visuelle et sonore.</p> <p>La santé ? En ne prenant en compte que les études scientifiques, on constate qu'aucune d'entre elles ne certifie l'absence d'impact sur la santé humaine et/ou animale. Au contraire, plusieurs cas avérés inquiètent. Quel est l'impact sonore du battement cyclique des pales ? Quel est l'impact cérébral de l'effet stroboscopique ? Quel est l'impact sur la qualité de l'eau des nappes phréatiques de ces tonnes de béton implantées dans le sous-sol ? Seules des supputations prétendent qu'il n'y a pas d'impact sur la santé, et s'efforcent lorsqu'un scandale sanitaire prouvera le contraire.</p> <p>Les finances ? Le projet éolien de Enagry sur Épître est déjà passé entre les mains de plusieurs structures, tantôt techniques, tantôt financières, avec un bonus financier à chaque revente du projet. Et, quand il y aura un exploitant, la somme exigée en provisionnement de démantèlement s'avèrera insuffisante (entre 5 et 9 fois inférieure au coût réel de démantèlement), sans omettre que nombre de ces exploitants se mettront en faillite juste avant le démantèlement d'une éolienne obsolète, renvoyant les coûts de démantèlement et de recyclage sur le propriétaire foncier qui les reversera sur la collectivité, donc sur nos impôts.</p> <p>Si, face à ces éléments négatifs, nous avions la certitude du rôle pérenne dans la préservation de la planète, ça mériterait réflexion. Mais, aujourd'hui, qu'en est-il du réel retour sur investissement éolien ? Un territoire va être sacrifié pour des théorèmes issues de bureaux d'études lointains qui n'y sont jamais venus. Des concitoyens vont être impactés dans leur vie quotidiennement, sans qu'ils aient le sentiment que leur sacrifice apportera à la collectivité. Et tout ça pour quoi ? Pour une énergie éolienne, (donc complètes d'énergies fossiles, et ne garantissant nullement un approvisionnement constant et disponible) dont la revente subventionnée à outrance ne servira qu'à enrichir des consortiums financiers étrangers. Le rapport entre les souffrances engendrées et le gain espéré prouve clairement que c'est un projet non d'avenir mais de dogme.</p> <p>En tant que propriétaire occupant à La Folie (Flavacourt), je suis opposé à ce projet.</p> <p>Nous sommes contre ce projet d'implantation d'éoliennes potentiellement en face de notre maison...</p> <p>Nous sommes venus habiter ici pour le charme et être au calme pas pour voir et entendre des éoliennes tourner métalliques depuis chez nous, ça devrait être interdit !</p> <p>Que se soit d'un point de vue médical, psychologique ou même financier nous sommes opposés à ce projet et j'espère que les personnes qui prendront les décisions seront de notre côté.</p> <p>Merci par avance</p>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1					
297	Anonyme	Provenance n°221	1 rue de la Tremblée 60590 Flavacourt	En complément de ma contribution faite à l'instant, la pièce jointe qui n'a pu être chargée	1	1													
296	OGIER Christine	Provenance n°220																	

295	OGIER Christine	Provenance n° 720	1, rue de la Tremblée 60590 FLAVACOURT	<p>Vous trouverez ci-après ma contribution à l'enquête publique du projet éolien Les Chénets. Il devient d'utilité publique de substituer les énergies émettrices de CO<sub>2</sub> à effet de serre par des énergies décarbonées, ceci n'est plus à démontrer. Néanmoins, il existe de multiples alternatives à celle proposée ici et dont l'étude d'impact montre de nombreuses conséquences négatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur la biodiversité locale (l'avifaune, migrateurs et chiroptères)</li> <li>- La dénaturation des paysages depuis un très large périmètre alentour au vu du gigantisme des éoliennes envisagées</li> <li>- Une implantation très proche de plusieurs villages et en particulier Flavacourt/Lincourt</li> <li>- Des nuisances sonores pour les riverains</li> <li>- Une implantation à proximité de richesses de notre patrimoine historique unique (Gisors, Eragny...), dans une zone traversée de chemins de grande randonnée, dans une région célèbre pour la beauté de ses paysages tels que notamment dépeints par Camille Pissarro (dont je vous laisse apprécier en pièce jointe ce qu'aurait été son oeuvre avec pour horizon ce projet éolien) mais aussi apprécié de tous</li> </ul> <p>Je suis contre ce projet pour toutes ses raisons.</p> <p>Doivent être pris en considération également :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La désapprobation de ce projet par les élus locaux, ainsi que le département de l'Oise et la région des Hauts de France</li> <li>- Le faible rendement du projet au regard des impacts environnementaux, de son empreinte carbone de sa construction à sa mise en place</li> <li>- Un investissement qui n'est pas durable, sa durée de vie étant limitée à une vingtaine d'années, sans qu'il y ait de solution de recyclage pour les équipements et sans obligation de démantèlement et dépollution du site, laissant des tonnes de béton dans les terres</li> <li>- Les études scientifiques mettant en évidence la réalité des nuisances sur la santé des infrastructures générées par les éoliennes sur les populations sensibles et la faune</li> <li>- Les riverains qui n'en subissent que les désavantages sans même profiter d'aucun dédommagement ou avantage par exemple sur leur facture énergétique</li> <li>- La sur-représentation des parcs éoliens dans les Hauts de France au regard des autres régions françaises (28% du national)</li> </ul> <p>Je vous prie donc, Monsieur le commissaire, de faire preuve d'écoute démocratique et de prendre en compte les voix qui s'élèvent parmi les citoyens, notamment ceux qui sont aux premières loges de ce projet désastreux pour notre belle et paisible campagne.</p> <p>Je m'oppose au projet éolien sur ce parc pour la raison suivante : L'impact d'un parc éolien sur le marché immobilier est considérable. Baisse de la valeur des biens immobiliers, baisse de l'intérêt des potentiels acquéreurs. Ainsi en tant que professionnel de l'immobilier et habitant de Flavacourt je m'oppose à ce projet.</p>	1	1	1	1	1	1	1
294	DAMBLANT Matthieu	Provenance n° 719	6 Rue des Caillouets 60590 Flavacourt		1						

<p>Notre association souhaite s'exprimer concernant la demande d'autorisation environnementale concernant le projet « LES CHESNOTS » de six éoliennes de 180 m de hauteur sur la commune d'ERAGNY-SUR-EPTÉ.</p> <p>Nous sommes opposés à ce projet.</p> <p>Au manque de rendement de ces usines, nous ajouterons un bilan carbone négatif.</p> <p>Par ailleurs, les impacts sur le patrimoine naturel et architectural, sur la santé des citoyens sont considérables. Nous sommes choqués du déni du constructeur dans ces différents domaines.</p> <p>L'implantation de nouvelles éoliennes doit cesser !</p> <p>Veuillez trouver en annexe</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ø Notre contribution ainsi que les documents</li> <li>Ø L'éolien et la loi, Document Oikos Kai Bios novembre 2022.</li> <li>Ø EQUEN, QUE DIT LA LOI ? QUELS PROJETS LIBERTICIDES SONT EN PREPARATION?</li> <li>Ø QUELLE PLACE POUR LES ÉOLIENNES DANS LE MIX ÉNERGÉTIQUE FRANÇAIS Février 2022</li> </ul> <p>Notre association souhaite s'exprimer concernant la demande d'autorisation environnementale concernant le projet de la SAS CEPE CHESNOTS visant à exploiter le projet « LES CHESNOTS » de six éoliennes de 180 m de hauteur sur la commune d'ERAGNY-SUR-EPTÉ.</p> <p>Tout d'abord, l'avis défavorable de l'architecte des Monuments historiques de l'Oise, page 118/119 de la Description du projet (captures d'écran ci-dessous), n'est-il pas rédhibitoire ? A moins de vouloir déformer l'histoire de notre pays.</p> <p>Pour cette raison, ajoutée à d'autres arguments développés ci-après, nous nous opposons formellement à cette usine éolienne</p> <p>1. Par ailleurs, nous rappellerons que l'éolien est une énergie intermittente laquelle, de surcroît, nécessite en complément l'utilisation de centrales au gaz ou au charbon très émettrices en CO2. Remplacer le nucléaire par l'éolien est un leurre. Comme l'indique l'Académie des sciences « La France produit une électricité décarbonée à 92%, assurée majoritairement par le nucléaire (71%), l'hydroélectricité (11%) et, dans une moindre mesure, par l'éolien (6%) et le Centre production nationale est insuffisante des que les températures hivernales sont basses et, la France ne peut alors assurer ses besoins qu'en important de l'électricité provenant de sources fossiles. » Source <a href="https://www.academie-sciences.fr/Rapports-ouvrages-avis-et-recommandations-de-l-Academie/Quelle-place-pour-les-eoliennes-dans-le-mix-energetique-francais.html">https://www.academie-sciences.fr/Rapports-ouvrages-avis-et-recommandations-de-l-Academie/Quelle-place-pour-les-eoliennes-dans-le-mix-energetique-francais.html</a></p> <p>Nous terminerons sur le sujet en citant les propos d'Angela Merkel, laquelle était convaincue de la supériorité du nucléaire sur les « énergies vertes » : « Génération Merkel » [2/5]. La chancelière allemande, qui quittera le pouvoir à près des élections fédérales du 26 septembre, a longtemps été favorable à l'atome.....N'était-ce pas elle qui, jeune ministre de l'environnement d'Helmut Kohl, en 1995, avait déclaré : « Sans l'énergie nucléaire, nous ne pourrions pas atteindre nos objectifs en matière de réchauffement climatique » ? source <a href="https://www.lemonde.fr/international/article/2021/09/14/angela-merkel-celle-qui-a-dit-non-au-nucleaire_6094545_3210.html">https://www.lemonde.fr/international/article/2021/09/14/angela-merkel-celle-qui-a-dit-non-au-nucleaire_6094545_3210.html</a></p> <p>Monieur Proglia a d'ailleurs confirmé ces témoignages lors de son audition* à l'Assemblée Nationale le 13 décembre 2022, dès 1h 22 de la vidéo à cette adresse <a href="https://www.youtube.com/watch?v=D3T0bAsUBXk">https://www.youtube.com/watch?v=D3T0bAsUBXk</a>.</p> <p>* Commission d'enquête "Souveraineté et indépendance énergétique de la France".</p> <p>A. L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES ÉOLIENNES 1. La faune sauvage est menacée par les éoliennes.</p> <p>La zone concernée est riche de sa biodiversité, page 517 de l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe)</p> <p>« ...11 sites Natura 2000 dont le plus proche est le site Natura 2000 FR2200371 « Cuesta de Bray », situé à près de six kilomètres ;</p> <p>« 83 zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) dont 18 présentes dans un rayon de dix kilomètres, la plus proche étant la ZNIEFF de type I n°220013788 « massifs forestiers de Thelle, des Plombs et de Sérfontaine » située à environ trois kilomètres du projet. »</p> <p>Il est question, aussi, de zones humides. Or, l'avis de la MRAe indique, page 6/17</p> <p>« L'étude d'impact d'octobre 2018 a été complétée en juillet 2019 et actualisée en mai 2022. Un « recueil d'actualisation du dossier d'autorisation environnementale » est joint, qui explicite les mises à jour réalisées par thématique.</p> <p>Cependant, l'actualisation de 2022 est incomplète. Ainsi, l'étude d'impact fait référence à des documents obsolètes, comme le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) de 2015 par exemple. »</p> <p>Quant à l'impact sur la biodiversité concernant l'option choisie, page 7,</p> <p>« Il est conclu que la variante 5 retenue est celle présentant l'implantation de moindre impact sur l'environnement. Or, cette variante maintient des éoliennes dans des zones à enjeu pour la biodiversité (carte page 366 de l'étude d'impact). De plus, l'analyse des impacts sur le paysage admet que les impacts forts sur plusieurs points de vue sans que l'évitement de ces impacts résiduels phytotoxiques (2%).</p> <p>2.</p> <p>Page 11/17 du même avis, sont pointés d'autres manquements et/ou mauvais choix : - En ce qui concerne les chauves-souris, « Le choix des espèces retenues pose question. Il convient de rappeler que les caractéristiques des inventaires permettent davantage de connaître la présence ou l'absence d'espèces. De plus, l'occupation du sol ayant évolué, la fréquentation du site peut également avoir évolué.</p> <p>D'autre part, le Grand Rhinoptère et le Murin de Bechstein identifiés dans les données bibliographiques ne sont pas retenus, alors que ces espèces présentent une vulnérabilité à l'éolien.</p> <p>Compte-tenu de la vulnérabilité de ces espèces, le projet peut avoir un impact fort sur la viabilité de ces espèces.</p> <p>La autorité environnementale recommande d'étudier les impacts du projet sur l'ensemble des espèces de chauves-souris identifiées sur le secteur de projet, détectées lors des inventaires ou recensées dans les données bibliographiques.</p> <p>- Ce n'est pas mieux à propos des oiseaux,</p> <p>« ... les éoliennes sont situées respectivement à environ 1,4 kilomètre et 4,7 kilomètres des vallées de l'Épte, couloir de migration privilégié pour ces espèces, et de l'Aumette. L'utilisation de la technologie radar est donc préconisée pour évaluer les enjeux portant sur les migrants, notamment la nuit. Or, les inventaires ne comprennent pas d'étude radar. Les inventaires sont donc insuffisants pour caractériser l'ensemble des enjeux. »</p> <p>Certes, il y a eu quelques réponses; lesquelles souvent minimisent (« probabilité négligeable » ou autres éléments de langage). Faut-il attendre des promoteurs qu'ils ne répondent qu'àux sermons au lieu d'effectuer une vraie approche des problèmes soulevés par ces engins mortifères ? Ce serait croire qu'ils se soucient de nos paysages, des oiseaux et de nos intérêts.....Il est plus simple pour eux de demander, par exemple, une dérogation espèces protégées</p> <p>Ne serait-ce pas des raisons suffisantes de renoncer à ce projet ?</p> <p>Après la chute de la population d'oiseaux due aux pesticides, nous n'allons pas finir de les exterminer en abutant de nouvelles éoliennes ! Notons que la France en compte déjà 9000 (<a href="https://www.asso.fr/pub/observatoire-de-foilien-2022/">https://www.asso.fr/pub/observatoire-de-foilien-2022/</a>) et, comme indiqué ci-dessus, la zone en est déjà bien implantée.</p> <p>(<a href="https://le.asso.fr/pub/observatoire-de-foilien-pro-2017.pdf">https://le.asso.fr/pub/observatoire-de-foilien-pro-2017.pdf</a>).</p> <p>Nous n'oublions pas, non plus, le gypète barbu réintroduit dans la Drôme et tué par une pale d'éolienne aux Pays-Bas (<a href="https://www.francieleu.fr/info/s/faits-divers-justice/an-gale-le-gypete-barbu-reintroduit-dans-la-drome-tue-par-une-pale-d-eolienne-1622137894">https://www.francieleu.fr/info/s/faits-divers-justice/an-gale-le-gypete-barbu-reintroduit-dans-la-drome-tue-par-une-pale-d-eolienne-1622137894</a> ; <a href="https://www.franceinfo.fr/france/auvergne-rhone-alpes/drome/drome-angele-le-gypete-barbu-reintroduit-dans-le-departement-a-ete-tue-par-une-pale-d-eolienne-aux-pays-bas_4640307.html">https://www.franceinfo.fr/france/auvergne-rhone-alpes/drome/drome-angele-le-gypete-barbu-reintroduit-dans-le-departement-a-ete-tue-par-une-pale-d-eolienne-aux-pays-bas_4640307.html</a>)</p> <p>2. L'EMPREINTE CARBONE ET LES RISQUES</p> <p>CES USINES ÉOLIENNES N'ONT PAS LES VERTUS ÉCOLOGIQUES VANTÉES</p> <p>Le support des éoliennes</p> <p>Le gigantisme des éoliennes (180 mètres pour celles de la présente enquête) nécessite pour le semelle d'un seul pylône près de 1000 tonnes de béton et d'acier</p> <p>Le coût pour la nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les matériaux et énergies nécessaires aux centaines de tonnes de béton Ø extraction du sable,</li> <li>Ø extraction du calcaire et de l'argile pour la fabrication du ciment et coût énergétique pour atteindre les 1450 °C <a href="https://www.linfarge.fr/fabrication-du-ciment">https://www.linfarge.fr/fabrication-du-ciment</a></li> <li>Ø sur part, le ciment Portland, un des composants du béton, émet 865 kg de CO2 / tonne de ciment. La production du ciment génère 5 à 6 % des émissions mondiales de dioxyde de carbone (CO2), selon la OCCA (Association mondiale du ciment et du béton <a href="https://unfccc.int/fr/news/fr-association-mondiale-du-ciment-et-du-beton-appelle-le-secteur-a-agir-d-urgence-en-faveur-du-climat">https://unfccc.int/fr/news/fr-association-mondiale-du-ciment-et-du-beton-appelle-le-secteur-a-agir-d-urgence-en-faveur-du-climat</a>), soit</li> </ul> <p>trois fois plus que le transport aérien.</p>	<p>3 rue Branly 74100 Lambilly</p> <p>Provenance In 71A</p> <p>Berger Marie pour Oikos Kai</p> <p>193</p>
---	---

292	Berger Marie pour Oikos kai Bios	Provenance n°218	3 rue Branly 74100 Ambilly	<p>Nous nous opposons à ce projet d'usine éolienne dont l'une des conséquences sera de réchauffer l'atmosphère. En effet, ces machines sont censées lutter contre les émissions de CO2 et par suite le réchauffement du climat. Or, comme l'indique l'article <a href="https://www.nordouestdepoitou.fr/actualite/etudes-klimaerwaermung-durch-windraddler-1625706">https://www.nordouestdepoitou.fr/actualite/etudes-klimaerwaermung-durch-windraddler-1625706</a> : « Les grandes éoliennes ralentissent le vent. Moins de vent signifie moins d'évaporation et donc moins de précipitations. » (Traduction Google).</p> <p>Chacun constate que les étés sont de plus en plus chauds et que les sécheresses se multiplient. Il est question de restrictions pour l'eau à venir. <a href="https://www.ecologie.gouv.fr/secheresse-economiser-leau">https://www.ecologie.gouv.fr/secheresse-economiser-leau</a></p> <p>Si l'on multiplie l'installation de ces engins, les pluies seront encore plus rares. Que deviendront les grandes cultures* qui, nous l'espérons, participent à notre souveraineté alimentaire ? * la note de présentation non technique indique, page 6/45, « le site s'inscrit dans un contexte agricole avec des parcelles de grandes cultures, au sein de secteurs peu peuplés et à l'écart de zones urbanisées denses. »</p> <p>Ce message est aussi destiné aux agriculteurs** qui ont cru faire une bonne affaire en louant leurs terres pour y installer des éoliennes auxquelles, le plus souvent, de nombreux rivières s'opposent, du fait des nuisances avérées (lire à ce sujet notre prochaine contribution).</p> <p>Ces agriculteurs, dont les aïeux ont fait des terres généreuses de la France une source de nourriture pour tous, auront de plus en plus de peine à cultiver ces mêmes terres par manque d'eau. L'agriculture intensive a déjà fait des dégâts, l'éolien complètera le triste tableau.</p> <p>** Page 91/119 de la Description de la demande, sont mentionnées des parcelles de 19 et de 21ha, la mention des propriétaires étant notifiée (capture d'écran en annexe). Les différents éléments du cadastre figurent dès la page 83/119, avec le même souci de la discrétion. Cet anonymat est de mauvais aloi. Est-il d'ailleurs légal ?</p> <p>De surcroît, l'avis du Conseil Municipal est favorable. (Page 94), un bail a été signé le 7 avril 2022 (capture d'écran en annexe). Or, les élus sont sans doute avisés des restrictions d'eau ; à notre connaissance, Madame le Préfet a pris un arrêté dans ce sens le 22 mars 23 (en annexe).</p> <p>Entre autres pour cette raison, nous souhaitons que la demande d'autorisation environnementale de ce projet éolien soit refusée.</p> <p>Nous vous remercions de l'attention portée à notre courrier</p> <p>Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, nos salutations respectueuses.</p> <p>Pour OIKOS KAI BIOS Marie Berger et Patricia Faure, cofondatrices</p> <p>Association OIKOS KAI BIOS Patrimoine Nature et Vie 3, rue Branly 74100 AMBILLY</p>	1									1
291	beroit	Provenance n°217	14 rue des maisonsnettes 60590 Flavacourt	<p>Je possède une maison dans la commune de Flavacourt depuis 2020. Comme beaucoup, j'ai décidé d'avoir la possibilité de profiter de l'air de la campagne et du calme du pays de Bray.</p> <p>J'ai tout de suite été sensible à la question des éoliennes d'Engny: en effet je travaille dans le développement durable et je finance au quotidien de nombreux projets d'énergies renouvelables dans les pays en développement pour le fond GCFP (Global Climate Partnership Fund). J'ai été très surpris de la localisation des éoliennes, à proximité immédiate des maisons d'une commune qui ne bénéficiera pas par ailleurs des revenus des éoliennes - il y a le pas d'arbitrage possible pour les habitants. J'étais persuadé que ce projet ne passerait jamais.</p> <p>Dans mon travail je participe à des syndications de plusieurs dizaines de millions d'euros avec des grands bailleurs de fonds internationaux (AFD, BERD, SFI, Banque Mondiale) pour des projets éoliennes, solaires, hydraulique et une telle localisation, en plus en détruisant la vue, ferait typiquement partie des raisons pour ne pas avancer sur un projet similaire pour cause de non respect des populations locales et des conséquences sanitaires sur le long terme. J'étais donc très étonné d'apprendre que le projet reprenait.</p> <p>Je suis un fervent soutien des énergies renouvelables, mais la localisation contrariait au bon sens et aux pratiques du secteur. Je ne doute pas que ce projet sera rejeté maintenant, et l'avis des habitants concernés sera pris en compte.</p>	1									
290	PANNIER PATRICE	Provenance n°216	12 rue des caillouets 60590 FLAVACOURT	<p>Par la présente je vous indique mon opposition au projet éolien en raison de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- impact visuel et pollution du paysage</li> <li>- Bruits</li> <li>- proximité du projet avec une église classée (église de Flavacourt)</li> <li>- népercussion sur la santé des riverains alentours</li> </ul> <p>J'aimerais faire part de mon désaccord pour le projet éolien. Mon opposition est justifiée par les points suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- bruits</li> <li>- pollution visuel</li> <li>- impact sur la biodiversité</li> <li>- impact avéré sur les animaux</li> <li>- baisse significative de la valeur immobilière sur les biens dans le rayon de l'implantation</li> </ul> <p>J'aimerais faire part de mon désaccord pour le projet éolien. Mon opposition est justifiée par les points suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- bruits</li> <li>- pollution visuel</li> <li>- impact sur la biodiversité</li> <li>- impact avéré sur les animaux</li> <li>- baisse significative de la valeur immobilière sur les biens dans le rayon de l'implantation</li> </ul> <p>Je suis contre ce projet qui va encore léser les habitants des communes concernées du fait de la dévalorisation des habitations pour le profit d'un promoteur bases bétonnées en place et se soucient peu des dégâts occasionnés sur la nature.</p> <p>Ces structures immergées non content de dénaturer l'environnement visuellement sont d'investi dans un grand plan national de rénovation de l'habitat aussi bien public que privé en aidant l'argent dépensé pour ces structures pour le bénéfice de quelques uns ferait mieux d'être investi dans un grand plan national de rénovation de l'habitat aussi bien public que privé en aidant les particuliers et les communes à isoler les bâtiments et à installer des panneaux solaires (fabriqués en France bien sûr et non en Chine en aidant au développement d'une filière française) avec un dispositif d'aides massives pour tous les propriétaires. Les aides actuelles sont d'une complexité extrême qui n'encourage pas à se lancer dans ces rénovations et ne concerne que peu de monde.</p> <p>Une telle mesure serait bien plus efficace et profiterait de plus à bien plus de monde ainsi que par ricochet à plus d'entreprises grandes, moyennes et petites ainsi qu'à plus de citoyens que l'installation de ces éoliennes.</p>	1			1	1	1	1	1	1	
289	PANNIER AXELLE	Provenance n°216	34 bis rue des petits bus 60590 FLAVACOURT	<p>J'aimerais faire part de mon désaccord pour le projet éolien. Mon opposition est justifiée par les points suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- bruits</li> <li>- pollution visuel</li> <li>- impact sur la biodiversité</li> <li>- impact avéré sur les animaux</li> <li>- baisse significative de la valeur immobilière sur les biens dans le rayon de l'implantation</li> </ul> <p>J'aimerais faire part de mon désaccord pour le projet éolien. Mon opposition est justifiée par les points suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- bruits</li> <li>- pollution visuel</li> <li>- impact sur la biodiversité</li> <li>- impact avéré sur les animaux</li> <li>- baisse significative de la valeur immobilière sur les biens dans le rayon de l'implantation</li> </ul> <p>Je suis contre ce projet qui va encore léser les habitants des communes concernées du fait de la dévalorisation des habitations pour le profit d'un promoteur bases bétonnées en place et se soucient peu des dégâts occasionnés sur la nature.</p> <p>Ces structures immergées non content de dénaturer l'environnement visuellement sont d'investi dans un grand plan national de rénovation de l'habitat aussi bien public que privé en aidant l'argent dépensé pour ces structures pour le bénéfice de quelques uns ferait mieux d'être investi dans un grand plan national de rénovation de l'habitat aussi bien public que privé en aidant les particuliers et les communes à isoler les bâtiments et à installer des panneaux solaires (fabriqués en France bien sûr et non en Chine en aidant au développement d'une filière française) avec un dispositif d'aides massives pour tous les propriétaires. Les aides actuelles sont d'une complexité extrême qui n'encourage pas à se lancer dans ces rénovations et ne concerne que peu de monde.</p> <p>Une telle mesure serait bien plus efficace et profiterait de plus à bien plus de monde ainsi que par ricochet à plus d'entreprises grandes, moyennes et petites ainsi qu'à plus de citoyens que l'installation de ces éoliennes.</p>	1	288						1	1	
287	Anonyme	Provenance n°215	2 Rue de Bouteaucourt La Tremblée 60590 Flavacourt	<p>Je suis contre ce projet.</p>										
286	Ducosté Daniel	Provenance n°214		<p>Je suis contre ce projet.</p>										

285	Ducosté Catherine	Provenance n°214	2 Rue de Boutencourt La Tremblée 60590 Flavacourt	Je ne veux pas d'éoliennes sur notre territoire . Voir le document ajouté pour l'enquête. M. le commissaire enquêteur, l'ensemble des documents de l'enquête publique représente environ 1000 pages, un dossier qui mériterait d'y ajouter une synthèse pour être plus facilement lisible. L'épaisseur du dossier est un repoussoir, favorisant l'opportunisme de l'opérateur. L'éolien recherche et utilise la faiblesse des territoires, pouvant ensuite justifier de la pertinence de son projet d'implantation. Les éléments de langage font le reste. Le volume 2, Partie 3.1 à 5.3 (28 pages) explique 3 variantes d'implantation ; c'est la manière de faire digérer le projet de 6 éoliennes à la place de 10. Voir la simulation de paysage pour Flavacourt en page 347. Aucune simulation de paysage est faite pour Saint-Sulpice. Les localités de Flavacourt à environ 1600 m et Saint-Sulpice à environ 900 m de ce projet des Chesnois ont les éoliennes au dessus de la tête. La simulation comprenant les 10 éoliennes est surprenante. Les proportions des visuels semblent manquer d'objectivité. Dans le cas où malheureusement le projet est accepté, la commune de Eragny-sur-Epte et les propriétaires avides de revenus audio-visuels, auront ensemble, et délibérément, avec RES sacrifié la population des localités de Flavacourt et Saint-Sulpice. Dans le cas où le projet de 6 éoliennes est accepté, la simulation de 10 éoliennes (page 347), est déjà le moyen d'anticiper de faire passer la pilule, pour dans un avenir proche, lors d'une nouvelle enquête publique, faire la promotion de 4 éoliennes supplémentaires. RES dépasse ses prérogatives de présentation des 6 éoliennes, en essayant d'avoir un coup d'avance, pour une éventuelle suite sur le territoire. La présentation de l'enquête publique dérape. La conclusion volume 2, Partie 9 (9.4 conclusion) préjuge déjà de l'avenir du site des Chesnois tous les éléments de langage juridique sont énoncés, (construction et installations d' intranet/collectif/général ou nécessaire au service public est à considérer ; il pourraient alors modifier la configuration du site et la pratique des activités recensées sans pour autant les remettre en cause. Que penser d'une telle anticipation de présentation de RES dans cette conclusion ? C'est inopportun dans la présentation de l'enquête publique. L'éolien à-t-il dans ses prospectives le pouvoir de gestion, et d'anticipation sur les territoires, au mépris des populations. L'avis d'enquête doit pouvoir émettre ses remarques. La conclusion volume 2, Partie 8 (8.3 conclusion) sombre dans l'auto-satisfaction de RES. Vous pouvez visionner non pas des croquis de RES mais la réalité de ce qui se profile sur Flavacourt et Saint-Sulpice avec les photos de la commune de Saint-Ouen 80610, un projet réalisé vers 2010 avec des éoliennes de hauteur de mar de 105 m et haut de pale à 150 m soit 30 mètres de moins que le projet des Chesnois à 180 m. Le lien de la concentration d'éolienne sur la localité de Saint-Ouen 80610 est communiqué afin d'avoir une vision plus réelle du projet des Chesnois . Le comparatif Flavacourt/Saint-Sulpice/Saint-Ouen 80610 ville de la Somme et une projection de ce qui pourrait se passer avec le Projet des Chesnois. La ville de Saint-Ouen 80610, ville de la Somme subit les éoliennes de deux communes voisines, situation identique entre Flavacourt/Saint-Sulpice avec Eragny-sur-Epte.	1						1
284	Anonyme	Provenance n°156		Je suis contre ce projet éolien pour les bonnes raisons citées dans d'autres contributions. La priorité doit être la réduction de production d'énergie et de production solaire individuel.	1						1
283	Anonyme	Provenance n°213		Je suis définitivement contre ce projet d'implantation d'éoliennes dans ce secteur et partout ailleurs. Ma réflexion à ce sujet fut longue mais, après plusieurs mois de recherches et d'introspection, elle est maintenant aboutie. Pourquoi continuer à bâtir, toujours bâtir de nouvelles installations : - de courte vie - sans capacité de stockage ni d'utilisation à proximité - de faible rentabilité compensée par une utilisation de gaz (énergie fossile) - sans garantie qu'elles pourront être démantelées totalement et proprement - augmentant encore la pollution lumineuse nocturne - sans parler de l'aspect inesthétique que l'on retrouve dans d'autres installations de production d'énergie. Les études d'impact, réalisées et présentées ici, sont conséquentes. Mais comment ne pas penser qu'elles sont orientées ? Dans la réponse à l'avis de la MRAe Hauts-de-France N°2022-6304, les mesures venant "défendre" le projet me scandalisent. Sauver la faune en l'éloignant, en supprimant les friches aux abords des installations... Projet écologique ? Comment pouvons-nous nous permettre de continuer à ignorer, à éloigner le vivant alors que nous avons déjà tellement détruit notre lieu de vie à ux dépendis des plus faibles pour l'instant, de tout à chacun très vite. Sobriété était le maître mot du gouvernement pour préparer l'hiver 2022-2023 quand il était déjà sur les lèvres des plus sages depuis bien longtemps. Pourquoi vouloir produire plus d'énergie sans être vraiment capable de mesurer les conséquences ? L'industriel ressemble de plus en plus à un apprenti sorcier. Quand comprendrons nous qu'à ce stade, il ne nous reste plus qu'à ralentir, qu'à diminuer la vitesse ? C'est une fausse bonne idée cette production d'énergie par l'éolien. Cela ne rappelle le "carburant vert" qui a été vite décrié... utiliser des terres agricoles, ici et surtout là-bas, pour continuer à rouler toujours plus, moins cher et en émettant toujours plus de gaz à effets de serre. Je continue de croire que réduire est la meilleure chose que nous puissions faire pour éviter d'aggraver ce désastre climatique. Je ne souhaite pas voir ce projet maître. J'en suis navrée pour ceux qui le soutiennent, pour de bonnes ou de mauvaises raisons. J'espère sincèrement que l'avis de la population sera pris en compte et que tout cela n'est pas que mascarade. Merci à vous si vous êtes parvenu jusqu'à ces dernières lignes. Une habitante de Flavacourt si attachée à cette région et plus généralement à la vie dans toutes ses formes.	1						1
282	Anonyme	Provenance n°213		Les éoliennes vont dévaloriser le paysage et les gains financiers si petits par rapport à la détérioration écologique	1					1	
281	Anonyme	Provenance n°212		Habitant Flavacourt, je suis contre ce projet.	1					1	
280	Anonyme	Provenance n°211		Je suis contre ce projet.	1					1	
279	Anonyme	Provenance n°211		Je suis contre l'installation d'éoliennes pour plusieurs raisons. Nous sommes sur un site classé monument historique, soumis à un contrôle strict par l'architecte des bâtiments de France afin de garder une identité visuelle et une cohérence architecturale. De ce fait, nous ne pouvons réaliser les travaux que nous souhaitons faire dans notre propre maison alors que nous sommes propriétaires. Donc il serait quand même caboté d'accepter l'implantation d'une telle horreur visuelle quant on nous interdit la pose de simples volets roulants sous prétexte que les moteurs seraient dérangeants ... De plus, l'éolienne n'a rien d'écologique - il s'agit d'une belle arnaque qui pollue - puisqu'elle doit être alimentée en gaz pour pouvoir fonctionner, il s'agit simplement d'une histoire de business tout ça au détriment de la santé de la population. Alors s'il vous plaît votre business ailleurs et laissez nous tranquille.	1						1

277	Claudine Platel	Habitante de Flavacourt	22 rue des petits Bus Lincourt 60590 FLAVACOURT	Provenance n°209					
276	RODIER Pascal			Provenance n°208					
275	Marion			Provenance n°206					
274	ROBERT Ingrid			Provenance n°207					
273	Anonyme			Provenance n°206					



272	Brigitte COCHET	Provenance n°205	17 rue de la République 60240 Chaumont en Vexin	Je suis opposée au projet éolien de Eragny sur Epte, pour des raisons écologiques: 1) o artificialisation : qu'en sera t il des tommes de béton enfoui 2) Je n'ai rien vu ni au sujet du démantèlement lorsque les éoliennes seront en fin de vie; qui le fera et à quel prix, sans doute les communes, dans 50 ans les sociétés auront toutes disparues 3) l'impact visuel trop c'est trop 4) le bruit que génèrent les pales par rapport aux habitations Trop peu de garanties quand à la pérennité du projet. Je suis contre ce projet éolien des Chenots. Projet qui va dénaturer notre paysage, polluer les sols, apporter des nuisances sonores mais aussi pour la population de la ferme et la flore de notre région. Et le recyclage dans 20 ans, vous y avez pensé? Est-ce que l'agriculteur qui accepte ce projet sera dans la capacité de retirer de son champ les 800 tonnes de bétons et de ferraille pour chaque éolienne? Je ne pense pas! Il va laisser quoi à sa génération? et à notre génération futures? Je suis totalement contre ce projet de montage éolien pour des raisons esthétiques   Pourquoi ces projets font tant débat ? Tout simplement parce que les arguments viables pour prouver la valeur ajoutée de ces outils sont inexistant !! Rendez vous à l'évidence NON NON à cette implantation ! Éolienne, rendez vous notre paysage !! LES ÉOLIENNES. DE LA POUDRE AUX YEUX. ELLES FONCTIONNENT QUAND IL N'Y A PAS BESOIN DE COURANT ET QUAND IL EN FAUT ELLES SONT A L'ARRÊT. POURQUOI NE PAS AVOIR RECOURT AU SOLAIRE Objet : avis sur éoliennes d'ernagy sur epte	1	1	1	1	1	1	1	1									
271	Dominique G	Provenance n°204	17 rue de la République 60240 Chaumont en Vexin	Je suis opposée au projet éolien de Eragny sur Epte, pour des raisons écologiques: 1) o artificialisation : qu'en sera t il des tommes de béton enfoui 2) Je n'ai rien vu ni au sujet du démantèlement lorsque les éoliennes seront en fin de vie; qui le fera et à quel prix, sans doute les communes, dans 50 ans les sociétés auront toutes disparues 3) l'impact visuel trop c'est trop 4) le bruit que génèrent les pales par rapport aux habitations Trop peu de garanties quand à la pérennité du projet. Je suis contre ce projet éolien des Chenots. Projet qui va dénaturer notre paysage, polluer les sols, apporter des nuisances sonores mais aussi pour la population de la ferme et la flore de notre région. Et le recyclage dans 20 ans, vous y avez pensé? Est-ce que l'agriculteur qui accepte ce projet sera dans la capacité de retirer de son champ les 800 tonnes de bétons et de ferraille pour chaque éolienne? Je ne pense pas! Il va laisser quoi à sa génération? et à notre génération futures? Je suis totalement contre ce projet de montage éolien pour des raisons esthétiques   Pourquoi ces projets font tant débat ? Tout simplement parce que les arguments viables pour prouver la valeur ajoutée de ces outils sont inexistant !! Rendez vous à l'évidence NON NON à cette implantation ! Éolienne, rendez vous notre paysage !! LES ÉOLIENNES. DE LA POUDRE AUX YEUX. ELLES FONCTIONNENT QUAND IL N'Y A PAS BESOIN DE COURANT ET QUAND IL EN FAUT ELLES SONT A L'ARRÊT. POURQUOI NE PAS AVOIR RECOURT AU SOLAIRE Objet : avis sur éoliennes d'ernagy sur epte	1	1	1	1	1	1	1	1									
270	Anonyme	Provenance n°203		Monsieur, Madame Actuellement, les personnes qui empruntent la route CD 22 entre Gisors et Flavacourt ont un regard qui se porte sur un paysage apaisant, légèrement vallonné, parsemé de bois et bosquets au milieu de champs de cultures. C'est joie en toutes saisons. Que l'on y ajoute 6 machines de 180 mètres de haut et le charme sera rompu, la beauté du paysage détruit immanquablement. C'est la raison pour laquelle je suis contre le projet d'implantation de ces éoliennes. F. Dumont																	
269	Anonyme	Provenance n°202		Monsieur, Madame Actuellement, les personnes qui empruntent la route CD 22 entre Gisors et Flavacourt ont un regard qui se porte sur un paysage apaisant, légèrement vallonné, parsemé de bois et bosquets au milieu de champs de cultures. C'est joie en toutes saisons. Que l'on y ajoute 6 machines de 180 mètres de haut et le charme sera rompu, la beauté du paysage détruit immanquablement. C'est la raison pour laquelle je suis contre le projet d'implantation de ces éoliennes. F. Dumont																	
268	F. Dumont			Je suis complètement opposé à ce projet au delà du paysage qu'il va totalement dénaturer, Est il normal de laisser une entreprise non local, venir polluer notre magnifique région pour des raisons non pas économiques mais purement opportunistes La réponse est clairement non ! c'est un non sens total qui va à l'encontre du bon sens. accompagner que nous avons tous. Nous comptons sincèrement sur votre objectivité	1	1															
267	Domest Bertrand	Provenance n°196	Le Pré 60590 Flavacourt	Je suis contre l'installation d'éoliennes. - Risques pour la santé des humains et des animaux - Dégradation de la beauté du paysage - Pas assez de rendement en comparaison avec le coût de l'installation et du fonctionnement, ainsi que les diverses pollutions engendrées par ces immenses pilonnes	1	1															
266	Jean-Luc	Provenance n°202	14 rue des écoles 60590 TRIE CHATEAU	Je suis absolument contre l'implantation des éoliennes qui vont venir polluer nos paysages, apporter des nuisances visuelles et sonores et qui ont un impact sur la biodiversité	1	1															
265	COT Patricia	Provenance n°201	14 rue du Moulin Léa	Je suis absolument contre l'implantation des éoliennes qui vont venir polluer nos paysages, apporter des nuisances visuelles et sonores et qui ont un impact sur la biodiversité	1	1															
264	Gilles	Provenance n°200	10 rue du Gué 27720 DANGU	Je donne mon avis sur ce projet en tant que vice-président de la Communauté de communes du Vexin Normand, en charge de l'environnement et de l'aménagement de l'espace. 1 - Le projet se situe en haut des cotéaux de l'Epte et sera donc visible de loin. Il n'est pas possible de supprimer cette pollution visuelle sur un site remarquable tout en installant les éoliennes prévues. 2 - Le projet sera bien visible depuis les communes du Vexin Normand situées de l'autre côté de la vallée de l'Epte et les délibérations des conseils municipaux concernés sont donc à prendre en compte. 3 - La vallée de l'Epte, outre son intérêt historique, est une zone environnementale remarquable dont certains secteurs sont classés Natura 2000. 4 - Mais, surtout, le parc éolien "Les Chenots" sera implanté en face du château de Gisors, forteresse classée du XIIIème siècle en cours de restauration. La vue depuis le donjon serait ainsi à jamais dégradée. Qu'en pensent nos successeurs ? 5 - De même, le village d'Eragny a reçu autrefois Pisarro dont l'oeuvre est mondialement connue et a été en partie réalisée à Eragny sur des paysages qui seraient également à jamais dégradés. En conséquence, est-il raisonnable de dégrader définitivement ces paysages uniques et ces monuments historiques pour des éoliennes dont la production (intermittente) ne permettra pas de résoudre la question de la ressource en électricité de la France ni de diminuer les émissions de CO2 ? Mon avis est donc très défavorable à ce projet que je souhaite ne pas voir se réaliser. Je suis absolument contre ces implantations qui vont venir polluer nos paysages, apporter des nuisances sonores, tuer des oiseaux qui vont se heurter aux pales de ces éoliennes. Et Les conséquences sur nos santé ne sont pas prises en compte dans les calculs. On va nous dire que nos intérêts personnels passent après les intérêts collectifs. Et la, non. Faisons respecter nos choix de refuser l'implantation de ces éoliennes.	1	1															
263	Catherine	Provenance n°199	9 Route du Four A Chauz 27140 Bazincours-sur-Epte	Je suis absolument contre ces implantations qui vont venir polluer nos paysages, apporter des nuisances sonores, tuer des oiseaux qui vont se heurter aux pales de ces éoliennes. Et Les conséquences sur nos santé ne sont pas prises en compte dans les calculs. On va nous dire que nos intérêts personnels passent après les intérêts collectifs. Et la, non. Faisons respecter nos choix de refuser l'implantation de ces éoliennes.	1	1															
262	Catherine	Provenance n°199	9 Route du Four A Chauz 27140 Bazincours-sur-Epte	Je suis absolument contre ces implantations qui vont venir polluer nos paysages, apporter des nuisances sonores, tuer des oiseaux qui vont se heurter aux pales de ces éoliennes. Et Les conséquences sur nos santé ne sont pas prises en compte dans les calculs. On va nous dire que nos intérêts personnels passent après les intérêts collectifs. Et la, non. Faisons respecter nos choix de refuser l'implantation de ces éoliennes.	1	1															
261	Anonyme			Refus d'éoliennes au cœur du Vexin sur la commune d'Eragny sur Epte et ses alentours. Nuisibles à tous les niveaux, santé humaine et animale etc... Remerciements anticipés																	



		<p><b>Préambule :</b></p> <p>Pourquoi être contre le projet des éoliennes d'Eragny sur Epte, alors que nous serions plutôt favorables à l'installation d'éoliennes sur le territoire de la France ?</p> <p>En effet, nous pensons qu'il faut absolument avancer vers la mise en place d'installations permettant la production énergies renouvelables pour remplacer les énergies fossiles et polluantes comme le pétrole, le gaz et le charbon. Cependant, nous pouvons constater qu'il n'existe pas d'énergies renouvelables qui aurait aucun défaut, qui ne produirait aucune gêne l'hors de son installation, son fonctionnement, son recyclage. Des productions d'énergies comme l'hydro-électrique, le nucléaire posent aussi des questions et des problèmes par rapport au paysage, à l'utilisation de l'eau et au niveau des déchets.</p> <p>Maintenant nous déclarons que le projet d'installation d'éoliennes sur le territoire de la ville d'Eragny sur Epte n'est pas acceptable et cette notion « d'acceptabilité » est fondamentale pour la mise en place d'un projet d'énergies renouvelables.</p> <p>La notion d'acceptabilité : Toute énergie renouvelable a des avantages et des désavantages, des défauts et des gênes, en conséquence, il faut déterminer son acceptabilité par les populations. Comment fait-on ?</p> <p>En respectant un processus qui s'appelle la concertation</p> <p>La concertation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il faut déterminer quelle forme cette concertation doit avoir pour que ces résultats soient pris en compte par tous et aboutissent à des décisions partagées</li> <li>- Il faut une concertation permettant d'un côté de mesurer collectivement les avantages et de l'autre les désavantages, désagréments ou les gênes pour tous les acteurs concernés.</li> <li>- Il faut donc déterminer, au sens large, le territoire concerné pour faire la liste des acteurs concernés</li> </ul> <p>Dans le cas du projet du parc Eoliens des Chesnois, le territoire concerné :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les communes des deux communautés de communes du Pays de Bray et du Pays de Thelle</li> </ul> <p>Maintenant, on peut lister les acteurs concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'entreprise porteuse du projet</li> <li>- Le propriétaire du terrain sur lequel va se faire le projet</li> <li>- Les élus de la commune où va se faire le projet</li> <li>- Les habitants de cette commune</li> <li>- Les élus des communes pour lesquels le projet aura un impact</li> <li>- Les habitants de ces communes</li> <li>- Les structures regroupant ces communes : communauté de communes</li> </ul> <p>Il me semble important que les collectivités portant des politiques d'ensemble notamment environnementales donnent leur regard :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La région des Hauts de France</li> <li>- Le département de l'Oise</li> </ul> <p>Si nous avons une réelle concertation qui est menée, les différents acteurs peuvent déterminer les conditions de réalisation qui pourraient permettre que le projet soit acceptable : lieu, grandeur, compensation, protection et surtout type de projet d'énergie renouvelable le plus adéquat.</p> <p>Pour le projet du Parc Eoliens des Chesnois tentons d'évaluer, si ce degré d'acceptabilité est possible en analysant la situation pour les différents acteurs :</p> <p>L'entreprise – le promoteur :</p> <p>Avantage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accomplir son engagement dans la transition énergétique</li> <li>- Accomplir des bénéfices financiers</li> <li>- Avoir la possibilité de toucher des subventions</li> </ul> <p>Désavantages : inconnu</p> <p>Le propriétaire du terrain :</p> <p>Avantage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accomplir son engagement dans la transition énergétique</li> <li>- Obtenir un rendement financier : indemnités annuelles</li> </ul> <p>Désavantage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'emprise sur son terrain</li> <li>- Perte au niveau biodiversité</li> </ul> <p>La ville d'Eragny sur Epte</p> <p>Avantage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accomplir son engagement dans la transition énergétique</li> <li>- Obtenir des indemnités financières permettant d'équilibrer le budget communal</li> </ul> <p>Désavantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Légère visibilité sur son territoire : nuisance au niveau du paysage</li> </ul> <p>Les villes environnantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Flavacourt en limite du territoire d'Eragny pour ce projet</li> </ul> <p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accomplir son engagement dans la transition énergétique</li> </ul> <p>Désavantages :</p> <p>Pour les habitants de Flavacourt :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Visibilité et nuisances au niveau du paysage</li> <li>- Pollution sonore</li> <li>- Effets Stroboscopiques</li> </ul> <p>Sans aller plus loin, on peut s'apercevoir facilement que l'on a d'un côté des acteurs qui ont plus d'avantages que de désavantages. Pour ceux qui ont surtout des avantages, il s'agit surtout d'avantages financiers. Il est facile à penser qu'il s'agit du moteur réel de leur engagement dans la transition écologique. On peut s'interroger si leur discours serait le même sans la manne financière.</p> <p>Du côté des élus et des habitants de Flavacourt, on voit que l'on met surtout en avant les désavantages. Et cette absence de concertation pousse les habitants et élus à être contre tout projet d'éoliens sur les territoires des communautés de communes concernées.</p>
<p>16 rue de Gisors 60550 Flavacourt</p> <p>Provenance n°191</p> <p>748 - FRCT</p>		<p>1</p>



<p>Considérant que La région Hauts de France concentre plus de 25% du parc éolien national alors qu'elle représente à peine 6% du territoire national. La région dispose du parc installé le plus important nationalement fin 2020 avec plus de 4,8 GW de capacité éolienne installée. La région Hauts-de-France possède la plus forte densité. (Rtb Bilan électrique 2020), et que la « moulins concentration » en Vexin / Thelle ne saurait justifier une aggravation du bilan. Fin 2019, les objectifs cumulés des 2 SCHEMAS REGIONAUX CLIMAT, AIR ENERGIE à l'horizon 2020 (4 150 MW) étaient déjà dépassés; (SRCAE EVALUATION DES NORD-PAS DE CALAIS ET PICARDIE COPIL du 27 septembre 2020 PAGE 34) Le SRE de Picardie recensant les entités de paysages dont l'échelle réduite est adaptée à l'éolien. Sont concernés par ce zonage la cuesta du Bray et la limite du Vexin. L'aire d'étude immédiate se situe dans sa quasi-totalité en zone défavorable pour l'implantation d'éolienne. L'AVANCE QUE LE PROJET EOLIEN DES CHESNOTS EST OBSOLETE ET NON AVENU Considérant</p>	<p>6b rue de la BONNIERE 60350 LALANDELLE</p>	<p>Provenance n°185</p>	<p>239 RENARD Philippe</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>
<p>que la politique de remplacement des sources d'énergie fossiles par des sources renouvelables doit être pilotée et non pas soumise à des opportunités financières privées que le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), prescrit, absorbe plusieurs outils de planification sectoriel et constitue la planification de cette politique de remplacement des sources d'énergie. que dès juin 2018, face au développement de la filière éolienne alors présentée comme « exponentielle » sur « un territoire arrivé à saturation », la Région a annoncé sa mobilisation « pour parvenir à la maîtrise de la demande en énergie sur son territoire et s'investit dans une politique de mix énergétique qui privilégiera le développement des énergies renouvelables autres que l'éolien, telles que le solaire ou la méthanisation » Des projets locaux sont donc déjà en étude. L'AVANCE QUE LE PROJET EOLIEN DES CHESNOTS EST FALLACIEUSEMENT PRÉSENTÉ COMME LA SEULE ALTERNATIVE À LA CARBONISATION DE NOTRE CONSOMMATION ÉLECTRIQUE. Considérant l'impact environnemental du projet plusieurs points ne sont pas étudiés ou explicités : Les accès au site Plusieurs pistes seront néanmoins créées pour permettre la desserte de l'ensemble des six éoliennes du parc des Chesnots en sus des routes et des chemins existants. De plus, pour répondre à la charge et au gabarit des véhicules de transport, un tronçon de route existante, la Voie Communale (VC) n° 6 d'Éragry-sur-Epte à Flavacourt, sera renforcé (reprofilage de la bande roulante) et élargi au démarrage du chantier. Cette consommation de terres agricoles pendantes pendant la phase d'exploitation (2,8ha) sera-t-elle compensée et comment ? La probable phase de démantèlement. Par dérogation, la partie inférieure des fondations (0 à 9m) peut être maintenue dans le sol sur la base d'une étude adressée au préfet, et ayant été acceptée par ce dernier, démontrant que le bilan environnemental du décaissement total est défavorable, sans que la profondeur excavée ne puisse être inférieure à 1 m. C'est à dire qu'en raison du bilan énergétique (et financier?) du chantier de démantèlement ce sont plus de 4 000 T de béton et ferraillie par éolienne, sans intérêt archéologique, qui seraient abandonnées à la génération suivante, sous des terres qui ne seront pas rendues propices à l'agriculture (minoration de l'enracinement). Quid de l'évaluation du coût et du bilan carbone de ce gâche écologique ? Quid des coûts supérieurs à 630 000€ de ce démantèlement qui ne seront pas consignés ? Quid du démontage du raccordement électrique jusqu'au poste source ? L'impact sur la santé des habitants Au-delà de l'impact des éoliennes évoqué dans l'étude (bruit) nous voudrions soulever deux effets qui n'ont pas été traités : L'effet stroboscopique et hypnotique que provoque la rotation très régulière des pâles, lesquelles occultent le soleil dans un rayon, à une période de l'année (hauteur du soleil sur l'horizon) aléatoire quantifiable (gnomon). Ce passage régulier devant le soleil projette des ombres surdimensionnant l'effet (comparable au passage des éclats d'un plan de frottication seule. Au-delà du trouble de voisinage, la régularité crée un phénomène somatique : l'exposition prolongée à un éclairage stroboscopique peut provoquer des maux de tête, des nausées et même des crises d'épilepsie chez les personnes sensibles. En attirant l'attention des conducteurs, par exemple, l'effet stroboscopique détourne cette dernière de la circulation, et le périmètre de visibilité des éoliennes depuis la route serait utile à étudier et à rapprocher de l'évolution de l'occuléotologie. Les éoliennes génèrent des infrasons il est donc impossible de s'en protéger par des méthodes classiques (isolation phonique par absorption acoustique). Nous savons également que ces infrasons sont propagés par l'eau, deux masses d'eau souterraines superposées occupent le sous-sol du site. ... la plus superficielle : "Crête du Vexin normand et picard" se situe à une profondeur moyenne d'une trentaine de mètres sous le terrain naturel ; Deux zones humides sont identifiées sur le territoire de l'ACI et des zones à dominante humide bordent l'Epte, à proximité ouest du site. (Synthèse sur l'état initial du milieu physique.) Ces infrasons, bruits à basses fréquences sont ressentis par le squelette AVANCE QUE LE PROJET EOLIEN DES CHESNOTS LAISSERAIT DES SÉQUELLES IRRÉVERSIBLES SUR NOTRE ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ DE NOS HABITANTS . Considérant l'impact sur le Paysage et sa valeur touristique L'étude énonce : Un calage plus fin devra être mené afin de préserver ou de limiter l'emprise du projet des perspectives depuis les monuments et sites patrimoniaux les plus proches : l'église de Flavacourt, l'église de Sérifontaine et à Éragry-sur-Epte, le site de l'église ainsi que le jardin de Camille Pissarro. Également, les perspectives des centres de villages : Flavacourt, Sérifontaine, Thierceville notamment, devront être préservées... sans que cette étude n'avance de proposition concrète de préservation ! La proximité de grands itinéraires de randonnées et cyclables ainsi que du PNR du Vexin français par rapport à l'aire d'étude immédiate rend ces ensembles touristiques sensibles. Ils restent cependant peu fréquentés. Ceci est une façon élégante d'évacuer le problème ! Quel est le seul de fréquentation ou la qualité des randonneurs et cyclotouristes qui justifierait qu'un cadrage plus fin soit sérieusement étudié avant de condamner leurs centres d'intérêt ? Un paysage industrialisé est il à même d'attirer encore plus de randonneurs venus du Vexin en direction de la vallée de Somme, ou des cyclistes anglo-saxons venus découvrir l'Oise et Paris ? Il en est de même pour tous les biens immobiliers voisins de projet qui ne pourraient que voir leur valeur impactée par ce voisinage industriel. Nous n'avons pas trouvé dans l'étude les vues de 15 à 20 promises dans le reportage photographique, qui devraient rendre-compte de l'impact sur l'église de Flavacourt, (4.4.3 Reportage photographique rapproché pages 294 et suivantes). Serait-ce parce que ce reportage aurait fait foi de la difficulté à préserver les perspectives représentées par une simple ligne alors qu'un symbole (identique à celui des pages 64 et 66 du rapport) aurait été plus informatif ? L'AVANCE QUE LE PROJET EOLIEN INDUSTRIEL DES CHESNOTS DÉTURNERAIT LE PAYSAGE ET DÉTOURNERAIT LES VISITEURS RICHES EN DÉCOUVERTES TOURISTIQUES. En conclusion le m' oppose au projet qui ne correspond ni à nos choix régionaux ou locaux en terme de développement des ENR, qui serait destructeur du potentiel agricole, qui mettrait en danger la santé et qui dévaloriserait notre patrimoine paysager touristique et foncier. Les éléments issus de la lecture du rapport de présentation qui m'ont amenés à cette conclusion sont détaillés dans le document que je joins. Bonne réception.</p>	<p>Je suis contre.</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>
<p>238</p>	<p>Anonyme</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>

227	Maryse	Provenance n°22	31 rue raymond poincaré 95620 PARMAIN	Je m'oppose totalement au projet éolien Les Chesneds. Outre les nuisances visuelles, sonores, esthétiques et biologiques qui auront des répercussions pour les habitants, la faune, la flore et qui font la valeur de notre terroir, il ne saurait s'agir d'un projet d'utilité publique. En effet, alors qu'aujourd'hui le gouvernement met en place et aide multiples start-up à développer des solutions nucléaires à 0 émission de gaz à effet de serre, il est incompréhensible de laisser l'éolien s'implanter "sauvagement" alors qu'une majorité de nos concitoyens y sont totalement opposés ! Quid du taux de pollution des tonnes de béton, ciment, agrégats, huiles, graisses de toutes sortes, qui seront utilisés pour la mise en place de ces éoliennes ? Quid du taux de pollution des kilomètres de câbles et conducteurs pour se raccorder au réseau ? Il est d'ailleurs à signaler qu'au vu de la forte demande de ces matériaux, les Etats-Unis (et d'autres l'Europe) tirent aujourd'hui le signal d'alarme sur la rarefaction et sur l'extraction des sols. Encore un sujet sur lequel il faudra rendre des comptes. On nous dit que le réchauffement climatique diminue les réserves d'eau des nappes phréatiques, l'éolien y contribue aussi car il limite fortement le ruissellement des eaux de par leur construction, mais aussi par le vent induit par les pales et la chaleur dégagée. La vraie rentabilité de l'éolien aujourd'hui serait de l'arrêter. Le sens du développement de l'énergie aujourd'hui est de trouver des solutions plus vertueuses et respectueuses de notre terre.	1	1	1	1	1	1	1	1
228	Dubois Henri-Claude	Provenance n°31	2, sente des Côtes Vieilles 27140 Gisors	En tant que pilote d'ULM basé à Flavacourt, je suis opposé à l'installation d'éoliennes dans l'environnement de la base.	1							1
229	Laïveau Brigitte	Provenance n°184	8 rue de la tremblée 60590 Flavacourt	Je tiens à attester que je suis totalement contre l'implantation du parc éolien sur la commune de Enagy sur Epte et ce afin de protéger notre environnement notre santé et la biodiversité. Ces éoliennes vont dénaturer notre vue notre tranquillité acoustique	1							1
230	Journée,	Provenance n°183	4 rue du reveillon 60240 Rellly	Je suis favorable à l'implantation du parc éolien d'Enagy sur Epte pour permettre une meilleure indépendance énergétique de la région	1							
231	Anonyme	Provenance n°182		Les projets éoliens me semblaient à la base une bonne idée mais voyant aujourd'hui la quantité de parcs éoliens et m'étant plus informés sur le sujet, je suis contre ce projet, « les chesneds ». D'un point de vue paysage, les éoliennes deviennent une « verrue » visuelle, il y en a partout. Leur production d'électricité est très hétérogène. De plus, quant à leur démantèlement, les matériaux qui composent une éolienne sont bien trop complexes et technologiques pour être recyclables. Ils finiront comme beaucoup de matériaux, c'est à dire enterrés et cachés au détriment de nos générations futurs. Il en est de même avec les socles en béton qui feront sûrement aux alentours de 1000 tonnes. Ces 1000 tonnes seront à l'évenir impossible à détruire, recouvert sous une petite couche de terre. Une fois de plus, une artificialisation des sols à lieu. Je trouve plus cohérent d'investir dans des espaces déjà artificialisés, c'est à dire des panneaux photovoltaïques sur le toit des bâtiments par exemple. Nous avons besoin des terres agricoles pour produire suite à une population en constante augmentation.	1	1	1	1	1	1	1	1
232	Anonyme	Provenance n°22		J'émetts des doutes sur la précédente contribution de Mr. ROLLIN, entreprise COUAS, qui se dit entrepreneur du territoire car sa contribution est un "copie colle" des autres contributions apparaissant sur des enquêtes publiques d'autres départements, notamment la Seine et Loire bien loin donc de notre département ! Donc même pas d'emplois locaux !! Notre société COUAS, spécialisée dans les travaux de terrassement, plateformes et réseau, emploie près de 200 personnes dans le département de l'Oise. Une part importante de notre activité est liée au développement de l'énergie éolienne dans ce département. C'est pourquoi, en tant qu'employeur et entrepreneur du territoire, nous apportons notre soutien plein et entier à ce projet éolien. Il pourrait mobiliser 6 personnes pendant 5 mois environ.	1							
233	ROLLIN, Gérard	Provenance n°181	Issy-les-Moulineux, France 75730 Paris	Je suis opposé à l'installation d'éoliennes à Enagy sur Epte, chaque jour ces éoliennes agressent nos yeux, j'habite à plusieurs kilomètres et je les vois de ma maison, de mon jardin, de ma rue. Je suis particulièrement sensible à tous ces paysages du nord de la France (trop grosse concentration) abimés par la présence de ces éoliennes. En plus celles-ci seront particulièrement hautes. C'est une agression de tous les jours. On parle d'écologie, mais le sol, les animaux, les oiseaux, les hommes souffriront de cette présence. L'intérêt pour les indemnités motive ce projet ... c'est malin Cela fait 6 ans que les habitants se mobilisent contre mais ils ne sont pas écoutés.	1	1	1	1	1	1	1	1
234	Villette Sophie	Provenance n°180	36 rue de Gisors 60590 Flavacourt	J'exerce une activité ULM en tant que pilote instructeur au sein de la commune de Flavacourt (plateforme UFG026), dont une partie formation au pilotage. Le projet d'implantation d'éoliennes à Enagy sur Epte va fortement modifier l'aspect de sécurité de cette zone, ce qui risque d'être problématique pour les jeunes pilotes. En effet, aujourd'hui de nombreux ULM circulent entre l'aérodrome d'Etrepigny ou la plateforme ULM des Moyers vers celle de Flavacourt, vice et versa, avec un transit dans la zone concernée par le projet éolien. Voici la raison de mon opposition à ce projet.	1							1
229	Gavelle Thierry	Provenance n°179	10 rue principale 60380 escarnes	En soutien des habitants, je n'envisage pas la construction des éoliennes. Pour différentes raisons, comme la pollution visuelle, pollution des sols. Ainsi l'impact sur l'immobilier.	1	1	1	1	1	1	1	1
228	Anonyme	Provenance n°178		Je suis défavorable à ce projet !!! Il est reconnu que les éoliennes ont un impact sur la biodiversité, des risques sur la santé humaine, une pollution visuelle et des sols, jusqu'à un impact sur le prix de l'immobilier. Nous habitons dans un cadre agréable et paisant dont vous allez nous priver. Il existe bien d'autres moyens écologiques pour protéger notre planète. NON AUX EDLIENNES !! Prenez en considération nos avis ! Nous sommes les premiers impactés !	1							
227	Anonyme	Provenance n°178	215 rue nationale 60590 Tré-Chateau	Leur installation sera un vrai désastre écologique sans oublier leur impact sur les rivières, néfaste pour la santé.	1	1	1	1	1	1	1	1
226	YOUCEF	Provenance n°177	20 rue nationale 60590 Tré-Chateau	Je ne souhaite pas l'implantation d'un parc éolien à Enagy sur Epte. Outre le côté inesthétique et une nuisance sonore, les éoliennes ont un très fort impact sur la santé et l'environnement (un quart des oiseaux européens a disparu en 40 ans). Cet impact n'est pas compensé par la production d'électricité qui reste très faible et dont les bénéfices ne retombent pas sur les rivières. On ne va avoir droit aux nuisances sans bénéficier de tarifs préférentiels sur l'électricité.	1	1	1	1	1	1	1	1
225	Neyrolles Eldie	Provenance n°177		Je suis venu m'installer à la campagne pour le cadre de vie naturelle, pas pour avoir des mastodontes en face de mes fenêtres. Ma maison est juste en face de votre projet d'éoliennes, et bien que je sois pour ces moyens écologiques, je trouve sacrément gêné de construire des éoliennes aussi près des habitations... Qui voudrait voir 6 éoliennes sur la vue que j'ai jointes à mon message ? Comment peut on lancer de pareils projet sans avoir consulté en amont l'avis de la population ? Ce projet doit être tout simplement éterné...	1							
224	LOZACH Jérôme	Provenance n°176	18 le clos de l'eppte 27140 Bazincourt sur Epte	J'émetts un avis défavorable au projet d'Éolennes d'Enagy-sur-Epte pour le motif de défiguration du site et nuisances sonores.	1	1	1	1	1	1	1	1
223	NOYELLE BERNARD	Provenance n°175	14 rue lucien godéroy 60850 CUIGY EN BRAY	Une enquête d'UTILITE publique, les élus qui représentent leurs populations ont ayant déjà répondu NON ou alors, il s'agit une fois encore de la dépollution de leurs prérogatives ! Il ne faudra par conséquent pas s'étonner du processus de "dédicivilisation" d'ores et déjà bien engagé et dont vous avez faites ici l'instrument ! Inutile de revenir sur tous les aspects négatifs de ces implantations, tout ceci ayant été dénoncé à moult reprises dans le détail par d'autres ! Dominique LAHAXE	1	1	1	1	1	1	1	1
222	DOMINIQUE	Provenance n°174	3 imp Le Pré de l'isle 605900 TRIE-CHATEAU	Je ne suis pas d'accord avec cette implantation des éoliennes à côté de chez moi, car je ne veux pas être incommodé par le bruit et surtout cette implantation va détruire un paysage que j'aime et que j'admire tous les jours. Non aux éoliennes sur la Commune d'Enagy sur epte.	1	1	1	1	1	1	1	1
221	Igea Manuel	Provenance n°173	60590 Falmonnières	Contre les éoliennes Pollution visuelle lors du démontage pas recyclable entièrement une fois les 6 implantées d'autre sont prévues puisque nous avons déjà été contacté pour l'implantation sur nos terres donc mesonnes supjées des pins qui vous croient en pensant qu'il y en aura que 6 pour l'instant nous n'arrivons pas à stocker l'énergie en trop des éoliennes	1	1	1	1	1	1	1	1
220	Toutain michel	Provenance n°172	60590 Tré la ville		1							1

219	Guilbaud Gilles	Provenance n°171	5 rue des bleuet 60590 serfontaine	Habitant dans la commune de Sérfontaine, limitrophe d'Eragny sur Epte, je m'oppose à la construction de ces six éoliennes, je pense que ces énormes constructions sont néfastes à l'environnement, défenses à la faune et la flore. Si je suis venu vivre ici c'est pour la beauté et la tranquillité des lieux, c'est une chance de vivre ici ! pourquoi tout gâcher? qui a vraiment intérêt à ce que ces éoliennes s'implantent ici ? avez vous regardé qui va y gagner au final ? le propriétaire du terrain ou seront implantés les éoliennes ? une mairie en déficit? alors que tous la plupart des habitants d'Eragny et des communes alentours s'y opposent!							1	1	1	1			
218	Badaoui, Antoine	Provenance n°170	22 rue de Marseille 60590 Flavaccourt	Pensez vous que Pissarro serait venu vivre ici, si en son temps un parc éolien y était implanté? je vous retrace ici les une phrase de Pissarro au moment où il décide de venir vivre à Eragny au début du siècle dernier: "Nous sommes décidés pour Eragny-sur-Epte : la maison est superbe et pas chère : mille francs, avec jardin et prés. C'est à deux heures de Paris, j'ai trouvé le pays autrement beau que Compiègne ; cependant, il pleuvait encore ce jour-là à verse, mais voilà le printemps qui commence, les prairies sont vertes, les silhouettes fines, mais Gisors est superbe, nous n'avons rien vu !" je suis contre le projet de construction d'éolienne à ERAGNY-SUR-EPTE. Les éoliennes dégrèent totalement le paysage et sont néfastes pour la biodiversité. D'autant plus que l'on sait aujourd'hui que ce n'est pas la meilleure façon de produire de l'électricité. Aujourd'hui est pertinent de déployer de l'éolien off-shore en matière de rendement, autant l'éolien on-shore n'a pas sa place pour plusieurs raisons et surtout à Eragny.							1	1	1	1			
217	COLSON Xavier	Provenance n°169	ébis rue Sérfontaine 60590 Flavaccourt	D'abord, l'éolien sur terre a un très faible rendement en général. Enfin, dans une logique d'optimisation de la dépense publique, pourquoi subventionner un projet comme celui-ci alors qu'il y a tellement d'autres projets qui sont beaucoup plus intéressants en matière d'Énergies Renouvelables? Tout commissaire enquêteur devrait prendre en compte cette notion d'optimisation de la dépense publique et refusait de donner quitus à un projet comme celui-ci. Je suggère au Commissaire enquêteur de conseiller le promoteur de ce projet d'aller investir plutôt sur des projets photovoltaïques dans la région PACA ou sur des projets éoliens off-shore en Méditerranée (où sa filiale française est installée).							1						
216	Anonyme	Provenance n°168		évidemment contre des nuisances aussi bien sonores que visuelles, nous avons déjà le train il sera bon de ne pas subir aussi les éoliennes!							1	1	1	1			
215	Anonyme	Provenance n°167		Je suis opposé à l'installation d'un parc éolien sur la commune d'Eragny-sur-Epte pour de multiples raisons : - Il n'y a pas assez de vent dans cette région pour que ces éoliennes puissent tourner! Déjà qu'elles ne produisent pas grand chose quand elles tournent à plein régime. Autre problème : comme elles ne vont pas assez tourner du fait du manque de vent, les gestionnaires devront les faire tourner AVEC DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE, afin d'assurer le bon fonctionnement, ce qui est un comble! - Il est prévu que ces éoliennes culminent à 180 mètres de haut, ce qui constitue une pollution visuelle sans précédent, et qui défigure notre paysage. PERSONNE n'a envie de vivre à côté d'éoliennes, c'est affreux, et leur réelle production d'électricité est résiduelle. - On sait depuis longtemps déjà que ce type d'installation entraîne de lourdes conséquences sur la biodiversité. Les oiseaux nocturnes et les chauves-souris notamment sont fortement impactés et on en retrouve beaucoup morts au pied de ces installations. - Ces installations ont également un fort impact sur le prix de l'immobilier, et les maisons proches perdent jusqu'à 30% DE LEUR VALEUR, ce qui est énorme! - On sait également que ces éoliennes polluent les sols via notamment la semelle de béton énorme qui la maintient. Nous pouvons déjà présager que ces semelles de béton ne seront jamais démantelées (car coût trop énorme), même s'il n'y a plus d'éoliennes. - Les éoliennes ne sont même pas fabriquées en France. Elles ne créent presque aucun emploi en France, par contre ELLES POURRISSENT LE QUOTIDIEN ET LA QUALITÉ DE VIE DES FRANÇAIS, ET NE PROFITENT QU'À QUELQUES PROMOTEURS PEU SCRUPULEUX. Nous voulons préserver notre cadre de vie, IL N'Y AURA PAS D'ÉOLIENNES SUR NOTRE TERRITOIRE! L'énergie la plus propre est celle celle que l'on ne consomme pas! Pour exemple, la commune de Trie-Château a décidé en novembre 2022 de couper l'éclairage public la nuit, entraînant une réduction drastique de la consommation électrique. Voilà des initiatives intelligentes, économiques, écologiques pour réduire nos dépenses énergétiques, tout en préservant notre cadre de vie et notre environnement (faune et flore).							1	1	1	1	1	1	1
214	GUÉGAN Véronique	Provenance n°166	3 rue des callouets 60590 FLAVACCOURT	Contre j'ai envie d'ajouter : « Bien évidemment » ou encore « ça va de soit »). Quelle personne ici-bas, saine de corps et d'esprit, peut valider un tel projet de m... ? Comment faut-il l'exprimer ? Comment faut-il faire pour que les cris de nous « simples mortels » puissent passer au-dessus du bruit des palmes de quelque promoteur que ce soit ? Au nom de quoi ce « promoteur » se permet-il de s'auto-proclamer une légitimité pour venir pourrir nos vies, nos paysages, notre biodiversité. Il n'a qu'à se mettre dans son jardin et souffler très fort... En parlant d'énergie, il veut pas passer la stienne à faire autre chose ??? élever des chèvrans dans le Larzac par exemple ? Tout ceci, encore et toujours pour du fric. Monsieur « RES », est-il bien conscient qu'il n'emportera jamais son pognon dans sa tombe ??? Nous commençons à manquer de certaines sortes d'oiseaux, d'abeilles, ... de pollinisateurs en tout genre. Le prix des habitations dévalise... Jusqu'ou faut-il encore dire qu'on n'en veut pas de ces p..... d'éoliennes ? Puisse un jour nos voix et voles se faire entendre... A moins que Monsieur « RES » nous sorte, lui aussi un 49.3 ! Pour reprendre un célèbre scénariste : « A travers les innombrables vicissitudes de la France, le pourcentage d'emmerdeurs est le seul qui n'ai jamais baissé »... A méditer. Monsieur « RES ».							1						
213	Anonyme	Provenance n°165		Je suis archi contre							1						
212	Anonyme	Provenance n°164		Je suis absolument contre le projet éolien soi-disant écolo jirque.							1						
211	GAVELLE Sébastien	Provenance n°163	Haras de la Rapée 27140 BAZINCOURT SUR EPTE	CONTRÉ. Débat sur nos régions pour que certains s'enrichissent au détriment de notre bien être, de notre environnement, et de l'écolojie ! CONTRÉ ce projet. 1/ L'éolien est un non sens écologique compte tenu de sa durée de vie limitée et de notre incapacité à recycler. 2/ Pollution environnementale et visuelle ! 3/ Conséquences négatives sur les rivières humains et animaux !							1	1	1	1			
210	PERREY Sabine	Provenance n°163	HARAS DE LA RAPEE 27140 BAZINCOURT SUR EPTE	Mais à qui profite ce LOBBYING... ? Voyagez beaucoup, je suis frappé par le nombre de régions qui seraient magnifiques si elles n'étaient défigurées par des lignes haute tension et éoliennes. Nous avons déjà les premières et je serais vraiment content si nous devions y ajouter les secondes. En conséquence, je suis résolument opposé à l'implantation du parc Les Chesnois d'autant que je suis loin d'être persuadé de son utilité à la lecture des dossiers.							1	1	1	1			
209	Archambault Claude	Provenance n°162	LE VALMAMIN								1						

208	Association AMIS du VEXIN FRANCAIS (AVF)		<p><b>Objet : AVIS 2023 de l'Association AMIS du VEXIN FRANCAIS sur le projet Éoliennes de la sas Cope Chesnots à Eragny sur Epte</b></p> <p>Importance : Haute</p> <p>AVIS de l'Association AMIS du VEXIN FRANCAIS sur le projet Éoliennes de la sas Cope Chesnots à Eragny sur Epte</p> <p>Monseigneur le Commissaire Enquêteur,</p> <p>J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un courrier rédigé après consultation du conseil d'administration des Amis du Vexin Français, afférent à la question litigieuse de l'implantation envisagée d'éoliennes à Eragny-sur-Epte.</p> <p>La décision préfectorale du 10 janvier 2020 ayant été remise en cause du fait de l'appel interjeté par l'entreprise porteuse de projet, vous constaterez que nous réaffirmons auprès de vous notre totale opposition audit projet, et en explicitions les motifs. Est jointe à ce courrier, pour mémoire, la résolution qui avait été prise lors de notre assemblée générale antérieure à la décision ministérielle de janvier 2020.</p> <p>Ne doutant pas que vous soyez sensible à un argumentaire qui vise à préserver la qualité paysagère et culturelle exceptionnelle de cette partie du territoire du VEXIN FRANCAIS, je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mon respect.</p> <p>M.C. Boulanger-Mouffette</p> <p>Officier des Palmes Académiques Chevalier dans l'Ordre National du Mérite Chevalier de la Légion d'Honneur Amis du Vexin Français Présidente</p> <p>Pour ordre Marc TOILLIER Administrateur AVF et Correspondant Oise</p> <p>A qui profite la mise en place de ces éoliennes ? : le marchand, la commune et le propriétaire des terrains. La rentabilité énergétique de ces éoliennes ne paraît très secondaire. De plus, nos paysages campagnards sont impactés et quand viendra le moment de retirer ces éoliennes qui ne seront plus opérationnelles, le bilan sera négatif. Je suis contre ce projet et je pense que le solaire est beaucoup plus judicieux. En espérant que mon avis viendra s'ajouter aux très nombreux avis négatifs, et que vous en prendrez compte.</p> <p>Nous sommes complètement contre ce projet d'éoliennes !</p> <p>Contre contre contre !!!</p> <p>Ce beau paysage gâché par ces machines horribles Même l'église sera gâchée par ces monstres</p> <p>Respectez la nature , les habitations, l'environnement, ... au lieu de ne penser qu'à l'argent ce permettrait d'évoluer intelligemment.</p>						
207	Didot Pierre	Provenance n°161		1	1			1	
206	Anonyme	Provenance n°159			1			1	





201	Vinchon Isabelle	Provenance n°157	3 rue de l'éperon 35120 35120 - DOULAY DE-BRETAGNE	l'implantation d'éoliennes dans cette zone apporterait plus de nuisances (sonores pour la population et la faune animale, détérioration du site et des sols, ..... ) que d'intérêts. Il me semble plus judicieux d'installer ces équipements en grande quantité, près des autoroutes et loin des habitations.															1											1		
-----	------------------	---------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---	--	--

		<p>Vous trouverez ci joint un Pdf comprenant certaines remarques sur le projet éolien.</p> <p>Merci par avance de les intégrer dans la démarche de l'enquête publique.</p> <p>La lecture des documents et la chronologie amène un certain nombre de remarques.</p> <p>Souveraineté du territoire et sécurité énergétique.</p> <p>Ce projet est initié depuis de nombreuses années avec un cycle de refus et d'acceptations. Fin 2015 contacts élus, propriétaire, exploitants. 2016 délibération Favorable Eragny-sur-Epte. Il y a t'il un processus de choix par Eragny-sur-Epte. Appel d'offre ?</p> <p>Analyses comparative sur avant projet ?</p> <p>Choix éolien ? Du voltalique ?</p> <p>Les compétences, la formation des élus à la décision ont elle été égayées par un cabinet indépendant.</p> <p>La prospection de l'éolien sur les hauts plateaux tient elle du porte à porte des années 80 à l'instar des vendeurs d'aspirateurs.</p> <p>2017 (19 juillet) la DREAL déconseille fortement d'implanter un parc éolien sur ce secteur. 2017 (7 septembre) entière opposition au projet éolien par la région des Hauts-de-France 2018 Réunion préfecture DREAL 2020 (10 Janvier) arrêté préfectoral s'opposant à l'éolien. 2021 (9 août) le groupe Sud Coréen Hanwha Solutions rend publique son intention d'acquiescer RES France. 2021 (28 septembre) Hanwha Solutions Convention d'achat d'actions avec RES France. 2021 (9 octobre) RES France est absorbé à 100 % à Hanwha Solutions, groupe Sud Coréen. 2021 (14 Décembre) l'arrêté préfectoral s'opposant à l'éolien est cassé en appel. 2023 ( Mai/ Juin) Enquête publique.</p> <p>RES France est depuis le 29 Octobre 2021. Intégré à 100 % au groupe Hanwha Solutions, groupe Sud Coréen. (volume 1 page 71) Le gisement à 100 % de RES France vers Hanwha Solutions intervient 1 mois et demi avant la décision de la cour d'appel de casser l' arrêté préfectoral s'opposant à l'éolien.</p> <p>L'intégration de RES France au groupe Sud Coréen Hanwha Solutions est une situation nouvelle, qui apparaît comme une faiblesse et ne correspondant au contexte original du projet 2015 à 2020 de Eragny sur Epte avec l'acteur Français de l'éolien. RES France, entreprise française historique de développement et de construction de projets d'énergies renouvelables. Malgré les sécurisations financières en cascade de filiales et de sociétés cette évolution récente de RES France pose question. Compte tenu de la géopolitique actuelle, la souveraineté énergétique doit s'accompagner d'une véritable réflexion et d'interrogations. C'est un enjeu majeur. Nous sommes actuellement dépendant du pétrole, du gaz, de l'uranium, avec des pays bien ciblés. Il paraît suicidaire de ne pas tenir compte de la situation actuelle dans l'analyse des risques. Il est difficilement acceptable d'avoir l'intervention un acteur de Corée du Sud sur les territoires.</p> <p>Les autorités de l'Etat Français et d'Eragny sur Epte ont elles évaluées l'impact de évolution de RES vers le groupe sud Coréen Hanwha Solutions, en se projetant à minima sur la durée de vie du projet éolien des CHESNOTS ?</p> <p>Sécurité énergétique en phase production.</p> <p>La sécurité énergétique en phase production ( criticité/occurrence ) ne semble pas être traité dans le dossier projet de Janvier 2023 en y intégrant la géopolitique actuelle (depuis Février 2022 Ukraine). Actuellement tous les projets éoliens terrestres sont accessibles sans protection aux pieds des mâts et des structures de livraison. ( Voir Volume 3 7.2 P 41) Recensement des événements inévitables exclus de l'analyse des risques (actes de malveillance). Aucune démarche « critique et solution ». Circulaire du 10 mai 2010 requêtes technologiques (plans de prévention des risques technologiques) (PPRT). Seule la réflexion risques techniques est prise en compte.</p> <p>Réticence locale de l'éolien suite à la décision de Eragny sur Epte.</p> <p>Depuis 2020 le (10 Janvier) suite à l'arrêté préfectoral s'opposant à l'éolien, RES France n'a fait aucune proposition alternative en Voltalique, en utilisant ses solutions innovantes. L'éolien est en pays conquis, imposant sa doctrine sur les territoires.</p> <p>Acceptabilité du public.</p> <p>Volume 2 10.4 Page 825</p> <p>L'attractivité touristique met en scènes une visite soignée.</p> <p>Utiliser les enfants pour l'attractivité de l'éolien, est aussi déplacé que de leur faire visiter des caves à vin dans les vignobles.</p> <p>Les habitants dont l'horizon journalier et fait de machines tournantes, ne sont pas des touristes de passage, ou des écoliers en classes découvertes.</p> <p>Volume 2 10.4 Page 828 , les enquêtes GSDO, IFOP CSA, sont à méditer et peu convaincantes.</p> <p>Démantèlement/fondation.</p> <p>Volume 1 page 79</p> <p>e L'ensemble des fondations se fera en respect des décrets et arrêtés en vigueur. La partie supérieure de la fondation sera arasée sur une profondeur de 1 m en terrain agricole ».</p> <p>L'arrêté du 22 juin 2020 précise : « Par ailleurs, il introduit l'obligation de démanteler la totalité des fondations sauf dans le cas où le bilan environnemental est défavorable sans que l'objectif de démantèlement puisse être inférieur à 1 mètre ».</p> <p>Quelle est la définition d'un bilan environnemental défavorable ?</p> <p>Le projet éolien doit être clair sur ce que serait un bilan environnemental défavorable.</p> <p>Le projet éolien doit aussi être clair et établir une feuille de route pour un bilan environnemental favorable.</p> <p>Cette démarche d'information est nécessaire afin de lever toutes ambiguïtés et la documenter au volume 1 chapitre 8, démantèlement et remise en état du site.</p> <p>Le document du maître d'ouvrage de Janvier 2023 Volume 1 page 79 n'est pas en accord avec l'arrêté du 22 juin 2020.</p> <p>Volume 1 page 89/90/92/93.</p> <p>Les propriétaires acceptent la solution proposée par le maître d'ouvrage sans observation.</p> <p>La solution proposée aux propriétaires est en accord avec l'arrêté du 22 juin 2020, soit un démantèlement total des fondations.</p> <p>Le maître d'ouvrage pouvant toujours présenter un dossier au préfet pour démanteler à minima ses fondations. Cette option ne devrait pas être possible, ouvrant ainsi toutes les interprétations possibles.</p> <p>Volume 1 page 94/95</p> <p>La commune accepte la solution proposée par le maître d'ouvrage sans observation. La solution proposée à la commune est en accord avec l'arrêté du 22 juin 2020, soit un démantèlement total des fondations.</p> <p>Le maître d'ouvrage pouvant toujours présenter un dossier au préfet pour démanteler à minima ses fondations. Cette option ne devrait pas être possible, ouvrant ainsi toutes les interprétations possibles.</p> <p>Volume 1 page 96/97/98</p> <p>La communauté de commune Vexin-Thelle, ne présente pas de signature, ou avis.</p> <p>La solution proposée à la communauté de commune Vexin-Thelle est en accord avec l'arrêté du 22 juin 2020, soit un démantèlement total des fondations.</p> <p>Le maître d'ouvrage pouvant toujours présenter un dossier au préfet pour démanteler à minima ses fondations. Cette option ne devrait pas être possible, ouvrant ainsi toutes les interprétations possibles.</p> <p>Démantèlement raccordement au poste de Tria Château.</p> <p>Le maître d'ouvrage éolien n'est pas le maître d'ouvrage du transport vers le réseau public à partir des postes de livraison. Le maître d'ouvrage éolien n'est pas responsable du démantèlement du réseau vers le réseau public.</p> <p>Le démantèlement du réseau de transport vers le réseau public doit être à la charge du maître d'ouvrage éolien.</p> <p>La formule de provision garantie financière Volume 1 P 82, doit intégrer les coûts du démantèlement du réseau de transport vers le réseau public.</p> <p>L'ensemble des remarques ci dessus sur le démantèlement de l'installation en fin de vie doit permettre de faire le ménage sans mettre la poussière dans les coins et sous le tapis.</p> <p>Conflicts d'intérêts, Corruption, Trafic d'influence.</p> <p>Volume 1 P 8/9.</p> <p>Con ne trouve pas de matrice verrouillée des circuits de décision , des intervenants, des parties prenantes sur ce projet depuis 2015.</p> <p>Réalisation du projet.</p> <p>Une situation de rejet existe sur ce projet, en particulier, par la région des Hauts de France, et plusieurs autres institutions, ainsi que la DREAL, les riverains, et futurs riverains, actuellement engagés dans des projets sur le territoire.</p> <p>l'acceptance n'aurait rien de souverain des rivaux en France au nom de l'énergie.</p>		<p>Provenance n°156</p> <p>1 1 1 1 1 1 1 1 1 1</p>
--	--	--	--	--

199	Anonyme	Provenance n°155	Je suis contre le projet des éoliennes sur la commune d'erailly-sur-epte. Objet : MAIRIE DE REILLY - DELIBERATIO EOILIENNES ERAGNY Nous vous prions de trouver en PJ la délibération prise par le conseil municipal de REILLY contre l'implantation d'éoliennes à ERAGNY-sur-Epte. Nous vous remercions de bien vouloir l'intégrer dans le registre public lié à l'enquête. Mairie de Reilly (60240) 3 rue du Reveillon, tél : 03 44 48 03 16 Maire : M. Marc METZGER							1				
198	Mairie de Reilly	-								1				
197	Anonyme	Provenance n°154	Non à une pseudo écologie verte dont les fondements resteront un terre une vous la durée de vie atteint.							1				
196	Anonyme	Provenance n°153	Je suis contre ce projet, les éoliennes vont être trop proche des habitations. Et la santé humaine et animale est très importante.							1				
195	GIBON Denis	Provenance n°152	Je suis opposé à ce projet d'implantation de 6 éoliennes sur cette commune compte tenu de sa proximité du P.N.R. du Vexin Français, des villes de Gisors et Chaumont en Vexin qui sont lieux d'histoire importants. La situation de ces structures seront visibles de très loin, je pense au site de Montjavoult, mais aussi aux buttes de Rosne. En outre ce coin de la vallée de l'Épre tant apprécié des artistes sera défiguré. Ce projet doit être refusé.							1		1		
194	Sefiane moulob	Provenance n°151	Pisaro pleure et Cézanne ne peut telus rien pour lui. Il est vrai que le maître d'œuvre du projet éolien a la chance quant à lui d'habiter la Vauckes, où massif du Ventoux et du Luberon ont été classés "réserves de biosphères" par l'Unesco. Notre région est aussi un espace naturel sensible qui mériterait un peu de respect. Monsieur le commissaire enquêteur, à l'instar de notre Président de région Xavier Bertrand, de la majorité des élus de nos communes, je m'oppose fermement à ce projet d'éoliennes et adhère pleinement aux arguments développés par l'association "Le bruit du vent 2017". Je suis contre une pseudo écologie profitante à une minorité affariste qui via la contribution au service public d'électricité (CSPE) fait payer à tous les contribuables une énergie éolienne peu fiable, intermittente, polluante, beaucoup plus chère que la norme.							1		1		
193	Anonyme	Provenance n°150	Avis négatif, cela va modifier le visuel de nos communes ainsi que l'immobilier							1		1		
192	BOULAY CAROLL	Provenance n°149	Nous sommes complètement défavorable à l'installation d'un parc éolien dans notre région. Même si les premières habitations seront soit disant à plus de 500 m du parc éolien, et malgré toutes les études faites, le projet ne prendra jamais assez en compte le bruit, la pollution visuelle pour l'ensemble des villages aux alentours et le désastre pour la faune et la flore locale. Avant de faire ce type d'installation pour se donner une conscience écologique vis à vis de l'Europe, nous pourrions déjà accélérer l'entretien de l'ensemble des bâtiments publics et privés en facilitant les démarches et en augmentant les aides pour tous les revenus, l'installation de panneaux solaires et il y a surement d'autres idées à explorer à condition de bien vouloir les écouter avant d'installer des éoliennes.							1		1	1	
191	Elisabeth de Galbert	Provenance n°148	Je m'oppose vigoureusement à ce projet d'éoliennes sur la commune de Flavacourt et souscrits aux multiples arguments exposés de manière sensée et intelligente dans les nombreuses contributions déposées ici... Comment peut-on encore défendre un tel projet dont les conséquences sont néfastes à tous points de vue et qui de surcroît, ne s'avère même pas rentable ? Puisse la raison l'emporter sur l'appât du gain!							1				1
190	Dufour Jean-Paul	Provenance n°147	L'implantation de ces éoliennes géantes, qui devraient être visibles depuis les sept communes les plus proches dont Chambors, dans une zone « faible en vent » de l'aveu même de leurs promoteurs et nuisibles pour la faune, avait été, à juste titre rejetée par 96 conseils municipaux sur les 98 des trois communautés de communes concernées. Le président de Région Xavier Bertrand était opposé au projet, et même le préfète n'avait émis un avis négatif en janvier 2020. Les raisons de ce retour aussi subit qu'inattendu me semblent plus financières qu'énergétiques ou écologiques.							1		1		1
189	Anonyme	Provenance n°146	Je suis contre ce projet.							1				
188	Monsieur et Madame GUEI	-	Je viens d'emménager dans l'Oise, plus exactement à Trie chateau pour plusieurs raisons, notamment pour son environnement, ses espaces verts et son cadre de vie... Je m'oppose donc à l'installation d'éoliennes.							1				
187	TROLLET Gaëlle	Provenance n°145	Monsieur et Madame GUEI J'exprime mon opposition à l'installation du parc éolien ... Il existe d'autres techniques d'énergies renouvelables beaucoup moins polluantes, et avec un meilleur rendement ... Arrêtons de détruire notre si beau paysage Ce projet de parc éolien, vu de plusieurs années, fait l'objet de l'opposition d'une très grande majorité des riverains. Positionnées au sommet d'une colline bordant la vallée de l'Épte, ces éoliennes d'une centaine de mètres de hauteur défigurent tout le secteur et culmineront très au-dessus des communes d'Eragny, Bazincourt... Ce sont des centaines d'habitants qui se verront dépréciés et qui perdront une importante partie de leur valeur à la revente (jusqu'à 15 % selon de récentes études). Les nuisances sonores toucheraient la population. Ce secteur préservé sera durablement enlaidi. S'il n'est pas contestable que la transition énergétique mérite de s'orienter vers des énergies renouvelables telles que l'éolien, il est tout à fait néfaste que ce type d'équipement puisse se faire à proximité immédiate de villages dont le cadre de vie sera saccagé. Les parcs éoliens doivent être réservés à des zones agricoles non habitées ou à des solutions offshore, mais ne doivent en aucun cas être ainsi imposés dans des secteurs urbanisés (même si cette urbanisation est moins dense qu'aux bords des grandes villes). Les secteurs tels que le nôtre souffrent de l'absence de beaucoup d'équipements (cinémas, équipements culturels, médiateurs, sportifs... d'envergure). Ils ont pour contrepartie un cadre de vie préservé. On ne peut pas demander à nos villages de cumuler les nuisances et l'absence d'équipements. Pour toutes ces raisons, nous sommes fermement opposés à ce projet de parc éolien, qui n'aura pas ailleurs aucune retombée économique durable pour les riverains. Je voudrais exprimer mon désaccord avec ce projet d'éoliennes qui touche principalement des habitants de Flavacourt et qui se oppose à l'unanimité (par l'intermédiaire de son Conseil Municipal) à ce projet émanant de deux personnes de la commune d'Eragny qui ont profité de leur position de maire et premier adjoint à l'époque pour influencer sur cette décision inique. Aucun habitant d'Eragny ne sera impacté par les nuisances et cette absence de respect de règles élémentaires de bon voisinage risque de provoquer des conflits entre villages voisins. Une fois de plus ce type de décision crée artificiellement des conflits, ce qui engendre habituellement un vote extrémiste aux élections qui suivent. Et ce, bien évidemment sans oublier les nuisances locales qui sont impressionnantes et dramatiques pour beaucoup, et principalement les habitants de Flavacourt. Hervé de Galbert							1		1	1	1
186	Calvez Christine et Patrick	Provenance n°144	27140 BAZINCOURT SUR Epte							1		1		1
185	de Galbert Hervé	Provenance n°143	La Maltera 60590 Flavacourt							1		1		1
184	Anonyme	Provenance n°142	Je viens d'emménager dans l'Oise, plus exactement à Trie chateau pour plusieurs raisons, notamment pour son environnement, ses espaces verts et son cadre de vie. Je m'oppose donc à l'installation d'éoliennes.							1		1		1
183	Vanessa	Provenance n°141	POUR la sauvegarde de notre patrimoine paysager. CONTRE l'installation d'éoliennes mitant nos vallées. Si la production d'énergies renouvelables est un enjeu majeur, cela ne doit pas être réalisé avec des installations bancaltes et douteuses. Une mauvaise solution n'est pas une solution.							1		1		1

182	BOULOCHER Liliane	Provenance n°22	Hameau de saint sulpice 60590 FLAVACOURT	<p>Bien que j'ai déjà fait une précédente contribution et parce que j'ai commencé à lire les très nombreuses pages de la présentation du projet (très instructif sur de nombreux sujets), je souhaiterais compléter mon propos :</p> <p>La CEPE CHESNOTS recense les risques et les nombreux accidents survenus sur les parcs éoliens en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Incendies ( suites à des courts circuits, aux orages, à une surchauffe...pouvant se propager aux cultures et aux habitations</li> <li>- Projection de glace par les pâles</li> <li>- Fuites d'huile et pollution des sols,</li> <li>- Effondrement,</li> <li>- Fuites de pâles ou de morceaux sachant que l'on parle de plusieurs tonnes.</li> </ul> <p>A ma grande surprise, tous ces problèmes surviennent très fréquemment sur les parcs existants et provoquent des blessés voir des accidents mortels.</p> <p>Dans le cadre de l'ERC (Éviter, Réduire, Compenser) La CEPE DES CHESNOTS balaye d'un revers de main ces risques qui sont "jugés acceptables" en raison du faible nombre d'habitants du secteur".</p> <p>Abs sont pas pour les automobilistes qui circulent sur la D22 à 440 m de l'éolienne 6 s'ils sont percutés par une pale et tant pis si le feu se propage aux habitations des 3 hameaux à 700 m au village de flavacourt. Après tout, cela fait partie des risques et les habitants ne sont pas si nombreux que cela...</p> <p>Cela montre une fois encore le mépris de ces sociétés d'exploitation pour la population locale.</p> <p>Dans ces documents de présentation, et toujours dans le cadre de l'ERC, on notera aussi la généreuse proposition de réduire les nuisances visuelles des éoliennes par la plantation d'arbres. DE QU'EST-CE MOQUE TON : quel arbre va cacher des éoliennes de 180 m plantés sur une colline de plus de 100 m de haut ?</p> <p>Je suis pour les énergies renouvelables mais pas dans ces conditions.</p> <p>Ce serait détenir un si beau paysage qu'est notre belle vallée du vevin normand.</p> <p>Je n'imagine pas une seule seconde des éoliennes si hautes au milieu de nos monuments historiques qui les dénatureraient complètement.</p> <p>Je dis un grand non à ce projet qui n'est que financier à mon humble avis.</p>	1
181	Anonyme	Provenance n°55		<p>Je ne veux pas d'éoliennes.</p>	1
180	Anonyme	Provenance n°102		<p>Je vous prie de trouver en pièce jointe la lettre de Claude BOURDOIN, mon grand-père, visant à exprimer son avis sur le projet de parc éolien "Les Chesnots" sur la commune d'Eragny-sur-Epte.</p> <p>Vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à cet avis,</p> <p>Alexandre DESESSART Permettez-moi d'attirer votre bienveillante attention sur le projet de la SAS CEPE Chesnots visant à implanter et exploiter un parc éolien nommé « Les Chesnots ».</p> <p>Comme beaucoup des habitants des environs, je m'oppose à ce projet et partage l'opposition de l'écrasante majorité des communes membres des communautés de communes du Vexin Thelle, du Vexin Normand et du Pays de Bray.</p> <p>Je m'oppose tout d'abord à ce projet en raison de l'opportunité de son emplacement. En effet les Hauts-de-France sont la région dans laquelle le parc éolien est le plus développé (plus d'un tiers du parc éolien français se trouve dans ce territoire). Les éoliennes doivent être réparties à différents endroits du territoire français en fonction de critères notamment géographiques ou météorologiques, et non pas concentrés dans une seule région. La région des Hauts-de-France n'est sûrement pas la seule à avoir en son sein des zones propices au développement de cette énergie et je ne vois pas pourquoi nous devrions être la seule à fournir des efforts.</p> <p>Ensuite, je m'oppose à ce projet en raison de la stratégie globale initiée par nos gouvernements successifs depuis plus d'une décennie qui envisage une forte réduction de la part du nucléaire dans la production d'électricité française. Le développement de nos capacités de production énergétiques pour répondre à nos besoins actuels et futurs tout en respectant nos objectifs de transition écologique est une évidence. Cependant, le remplacement d'une énergie pilotable (énergie nucléaire) par une énergie intermittente (éolienne) doit être planifié méticuleusement et être adapté au mix énergétique du pays qui entend un tel projet. Puisque la compensation de la perte en énergie produite par un seul réacteur nucléaire requiert plusieurs centaines d'éoliennes, il faut pouvoir disposer d'espaces suffisants et adaptés à l'implantation de parcs éoliens. De plus, l'éolien étant une source d'énergie intermittente, c'est-à-dire qu'il ne fonctionne qu'une partie du temps, son « facteur de capacité » est bien plus faible que d'autres énergies pilotables comme le nucléaire qui peut fonctionner une très grande majorité du temps. Par conséquent, le remplacement partiel ou total de l'énergie nucléaire par des énergies renouvelables comme l'éolien nécessite un investissement énorme et de vastes espaces de construction disponibles.</p> <p>Si l'Allemagne a pu envisager une réduction drastique de la part du nucléaire dans son mix énergétique au profit d'une forte augmentation de la part de l'éolien et d'un recours encore important</p> <p>1</p> <p>A l'attention de Monsieur Michel MARSEILLE Commissaire enquêteur A. Jambécourt, le 19 mai 2023</p> <p>Le nucléaire était donc techniquement envisageable dans le contexte allemand.</p> <p>La part du nucléaire en France quant à elle oscille entre 60 et 75% dans la production électrique totale et représente environ 40% du mix énergétique. Le remplacement total ou la forte diminution du nucléaire dans la production énergétique française paraît extrêmement difficile si ce n'est impossible. Si nous voulons réellement avoir une politique énergétique efficace luttant contre l'émission de gaz carboniques, il faut considérer ces énergies non pas comme opposées mais comme complémentaires. Grâce au nucléaire, en 2022 en France, nous étions à des niveaux d'émission inférieures à 70g de CO2 par kWh tandis que l'Allemagne était à environ 416g de CO2 par kWh 1. Dans le contexte français, il est préférable, pour continuer nos efforts en matière de réduction d'émissions de CO2, de remplacer l'énergie produite par le charbon, le pétrole ou le gaz par des énergies renouvelables comme l'éolien plutôt que de vouloir à tout prix réduire notre parc nucléaire. Or, je crains que ce ne soit pas la stratégie adoptée par nos gouvernements.</p> <p>Comme vous l'aurez compris avec les développements précédents, je suis bien conscient que l'énergie nucléaire n'est pas la panacée et qu'elle ne peut pas constituer 100% de notre production électrique. Cela sera problématique pour des questions stratégiques (fréque de dépendances à certaines matières premières comme l'uranium, multiplication des cibles potentielles en cas de guerre ou d'attentats) comme pour des questions écologiques (production de déchets, risques d'accidents etc.). Néanmoins, je considère que ce projet d'implantation d'éoliennes, est, comme beaucoup d'autres, une conséquence des renoncements successifs de l'État en matière énergétique et notamment concernant le nucléaire. L'absence d'une planification digne de ce nom, le manque d'investissement chronique dans les infrastructures, dans le réseau et dans la recherche (abandon du projet ASTRID) ainsi que la volonté d'ouverture à la concurrence du secteur de l'électricité (sous la contrainte de la législation européenne) conduisent nos dirigeants à vouloir développer des sources d'énergies alternatives au nucléaire de manière inefficace tout en désinvestissant ce qui faisait la force de la France : un fort secteur public de l'électricité. C'est pourquoi, sur la base de ce développement, je m'oppose encore une fois à ce projet d'implantation d'éoliennes.</p> <p>Enfin, je m'oppose à ce projet en raison des potentielles nuisances provoquées par celui-ci et pour des raisons esthétiques. En effet l'emplacement envisagé sera visible pour les habitants de la commune de Flavacourt. Ces éoliennes auront un effet non négligeable sur la qualité de vie (lumières rouges clignotantes dans la nuit, nuisances sonores, risques pour la faune volante) et sur le patrimoine (effets sur les prix de l'immobilier, pollutions visuelles pour le patrimoine local).</p> <p>Voici toutes les raisons pour lesquelles je m'oppose à ce projet de parc éolien « Les Chesnots » sur la commune d'Eragny-sur-Epte.</p> <p>Vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à cet avis, je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire enquêteur, en l'assurance de mes sentiments respectueux.</p>	1



169	Bourgeois Emeline	Provenance n°134	Chavignol 18300 Sancerre	Les éoliennes polluent le paysage, sont nuisibles pour la santé humaine et animal.		1	1	1	1			
168	Anonyme	Provenance n°133		Je suis contre ce projet qui va défigurer ce site immortalisé par le peintre Pissarro.		1	1	1				
167	RONLIN Monique	Provenance n°130	Gisors 27140	J'ai habité longtemps le village d'Engny sur Epte. Village où il faisait bon d'y vivre par son calme et la convivialité entre les habitants. Aujourd'hui je suis sur Gisors et du haut de notre Donjon classé monument historique, nous pouvons respirer le grand air et voir notre belle nature. Pourquoi tout gêner par des éoliennes de 180 m de hauteur? C'est un grand massacre pour notre campagne! Je suis vraiment CONTRE.	164, 165, 166	1				1		
166	Anonyme	Provenance n°132		Je m'oppose à ce projet.		1						
165	Anonyme	Provenance n°132		Je suis contre le projet								
164	Anonyme	Provenance n°131		Je suis contre ce projet.								
163	GUERNUT Antonin	Provenance n°130	60590 FLAVACOURT	Je suis contre ce projet, nous avons un beau paysage, pourquoi le polluer avec des éoliennes de 180 m de hauteur, qui vont détruire la nature et le silence de nos campagnes		1		1				
162	Lefrançois Jacques	Provenance n°129		Je suis contre ce projet : 1- Qui défigure le paysage 2- Non rentable surtout avec des subventions, financés par les impôts des contribuables 3- Augmente le prix du kWh électrique, de nouveau le citoyen qui paie 4- Les éoliennes ne sont pas pérennes durée de vie de environ 15 ans 5- Non démantelées voir en Allemagne, de plus les anciennes installations ne sont pas réutilisées sous prétexte que les massifs sont trop petits pour les nouvelles générations d'éoliennes trop grandes et pourquoi on réinstalle pas des modèles identiques parce que pas rentable trouver l'erreur les massifs et le réseau électrique déjà présents et pas rentable 77 pourtant il y a 15 ans c'était sois disant rentable et oui avec notre argent pour subventionner.		1	1	1	1		1	
161	HECART Alain	Provenance n°128	47 rue de Marseille 60590 Flavacourt	Je suis complètement opposé à ce projet de construction d'un parc d'éoliennes en tant qu'habitant de la commune de Flavacourt Ce projet ne doit absolument pas aboutir à cause des nombreuses nuisances sur l'environnement qu'il apporterait à proximité de la commune de Flavacourt (dégradation du cadre de vie par la pollution visuelle et sonore, destruction de la faune et de la flore) Il serait de plus non économiquement rentable, la force du vent sur le territoire impacte étant beaucoup faible qu'en bord de mer		1	1	1	1		1	
160	Anonyme	Provenance n°127		Je suis d'accord avec ce projet d'éolienne	1							
159	LENEVEU Eric	Provenance n°126		Il me semble totalement impensable qu'on puisse défigurer un site appartenant au patrimoine artistique de toute l'humanité, à travers un mouvement pictural qui a révolutionné l'histoire de la peinture et à fait connaître la France dans le monde entier !		1	1	1				
158	Anonyme	Provenance n°125		Je suis opposé à l'installation d'éoliennes à Engny-sur-Epte. En effet, le secteur ne semble pas être le plus exposé aux vents, sans parler de la pollution visuelle et auditive que cela va entraîner. Objet : Projet éoliennes à Engny sur Epte		1	1	1	1		1	
157	Patrick ROTHERA	-		Bonjour, A un moment il faut dire STOP ! Quand je vois de nuit toutes ces lumières rouges entre autres en traversant la Beauce on peut dire que l'environnement visuel, acoustique sans parler de la faune (les oiseaux) est une catastrophe écologique. Dans notre petit coin à cheval sur la Picardie et la Normandie, où règne encore une belle quiétude, réagissons contre ce fléau, protégeons notre belle région et nos villages tapés dans des écrins de verdure. Imaginez-vous ce tableau fumeste, ces hélices et leur bruit incessant pour les riverains, cette pollution visuelle, c'est la course au profit plus que de fournir de l'énergie. Deux centrales nucléaires à quelques encablures en Normandie, Penly (Dieppe) et Paluel (Écamps) suffisent. Je suis contre et du fond du cœur. Réagissons, bougeons nous. Patrick ROTHERA Villars sur Trie								
156	Anonyme	Provenance n°124		Objet : Eoliennes Engny sur Epte Bonjour, A un moment il faut dire STOP ! Lorsque je vais chez ma fille dans la								
155	Anonyme	Provenance n°124		On ne veut pas d'éoliennes vraiment c'est mauvais pour tout ce qu'ils y a autour puis le bruit les animaux tout on en veut pas. Ce message contribue et j'espère qu'il y en aura d'autres.		1		1				
154	Jaffre laurence	Provenance n°123	15 A Impasse camille pissarro 27140 BAZINCOURT SUR EPTÉ	Je suis contre ce projet de construction de parc éolien sur la commune d'Engny sur epte. Ce n'est pas parce que l'on s'appelle Moulin que l'on est pour ce genre de moulins à vent!!! Il me semble que la Picardie est déjà bien pourvue en éoliennes. Sous prétexte de pallier les énergies fossiles qui sont bien sûr épuisables mais aussi polluantes, on va, avec ces éoliennes, générer d'autres pollutions et nuisances. Si c'est cela l'écologie, on inactive sur la tête !!! y a sûrement d'autres solutions, par exemple agir sur les GASPILLAGES de toutes sortes. Je ne sais plus qui a dit: "la meilleure énergie, c'est celle que l'on ne consomme pas!" Ce n'est pas être réactionnaire que de penser ça, c'est juste pragmatique. Nous sommes bien évidemment contre ces éoliennes qui vont défigurer le paysage pour très longtemps entre autres dommages!		1						
153	Moulin Régine et Marc	Provenance n°122	3, chemins des Buissonnets, Les Maisonnettes 60590 Le Vaumain	Je suis contre ce projet qui aura pour conséquence de défigurer notre vallée de l'Epte. Pissarro aurait été moins inspiré par nos paysages si ces éoliennes avait été présentes. Ce projet fait d'ailleurs une quasi unanimité contre lui (cf. les avis des communes environnantes). Il faut de plus protéger les habitants à proximité des importantes nuisances qu'entraînerait une telle installation.		1	1	1	1		1	
152	Anonyme	Provenance n°121		Je suis contre l'implantation d'éoliennes et en demande le classement de ces paysages en zone de grande respiration afin de les protéger durablement.		1						
151	Anonyme	Provenance n°120		Je suis totalement contre. Il n'y a absolument aucun intérêt à poser ces horreurs dans notre beau paysage		1		1				
150	Anonyme	Provenance n°119	3 ter Rue Ambroise	Je suis contre ce projet éolien beaucoup trop proche des habitations, vue et nuisance ... Nous sommes envahis de tous les cotés autour de chez nous !!!		1		1				
149	Briot Adélaïde	Provenance n°118	Croizat 60590 Sérifontaine			1		1	1		1	
148	Corinne	Provenance n°117	36 rue frères planquais 27140 Gisors	Un impact visuel et environnemental trop négligé en regard des avantages fournis par cette solution de production énergétique. Le site choisit ne me semble pas adapté.		1		1	1			

147	Anonyme	Provenance n°116	Nous avons un superbe paysage, pourquoi le dénaturer ? Je suis tout à fait contre... Aller les mettre offshore là où cela ne gêne personne... La commune d'Eragny étant le village de Camille Pissarro voir arrêté du 07/07/1998 portant l'inscription de l'atelier et du jardin Pissarro sur la liste des monuments historiques du département de l'Oise, nous émettons un avis défavorable à ce projet qui va dénaturer notre beau paysage et la qualité de vie des Eragniens (et communes voisines)	1	1					
146	Anonyme	Provenance n°115	Non à la dégradation de notre qualité de vie.	1		1				
145	Anonyme	Provenance n°114	Je suis pour les énergies renouvelables qui ne gênent pas autant de nuisances. Je suis contre ce projet. Ce projet est une aberration, en terme d'écologie : - La qualité de nos vies va être impactée négativement sur le plan de la santé physique (cf différents jugements de démantèlement ordonnés), - Environnement visuel qui est magnifique va être sacrifié par ces mastodontes. - L'impact financier (perte de valeur de nos biens immobiliers) engendra également beaucoup d'anxiétés ce qui, dans un contexte déstabilisant pour beaucoup, contribue à la dégradation de notre santé mentale. - Enfin, l'éco-citoyenneté n'est bien lorsque les éco-citoyens ont à l'échelle humaine (en complément au fond d'un jardin), - L'achèvement des différents éléments (le matériel de fabrication est réputé très polluant) dont sont constituées ces infrastructures très énergivores, ce qui est contre productif dans le cadre du respect de l'environnement. - Les milliers de m <sup>3</sup> de béton (non recyclables) seront un legs empoisonné pour les générations futures. - La cohérence en terme d'impact positif écologique est impossible. Je ne veux pas que ce projet (dont le seul objectif est exclusivement financier pour quelques uns au grand détriment de toute une communauté qui désire vivre, travailler, s'épanouir, dans cette si belle vallée de l'Esne) aboutisse.	1	1	1	1	1		1
144	Toti Annie	Provenance n°114	3 chemin de la ferme brûlée 27140 Bazincourt sur epte	1	1	1	1	1		1
143	Hargreaves Virginie	Provenance n°113	Bien que totalement pour toute évolution en matière d'énergie non polluante, je suis contre ce projet trop proche des habitations car il est prouvé que ça peut-être très perturbant.	1	1					
142	Anonyme	Provenance n°112	Je suis totalement contre. Il n'y a absolument aucun intérêt à poser ces horreurs dans notre beau paysage. En premier lieu C'est une pollution visuelle. De plus dans 20ans qui va de payer pour les démonteur ? c'est nous, contribuable !. Et tant qu'il n'y a pas recyclage de ces écolemnes il n'y a aucune raison d'en installer d'autre. Arrêtez de polluer la terre... NON NON NON AUX ECOLENNES	1	1	1	1	1		
141	Anonyme	Provenance n°102	Je suis contre le projet d'écolemnes sur Eragny-sur-epsé.							
140	Anonyme	Provenance n°102	Je ne souhaite pas d'écolemnes							
139	Dominique Fabien	Provenance n°111	JE SUIS CONTRE CE PROJET SANS BASES ECONOMIQUES ET ECOLOGIQUES PROUVEES DE MANIERE CONTRADICTOIRE, PORTE PAR UN ECOSYSTEM D'ENTREPRISES CORROMPUES QUI SE REPAISENT DE NOS IMPOTS SOUTENUES PAR DES PSEUDO ECOLOGISTES ENCORE PLUS COROMPUIS Qui parmi nous à fait une demande d'aide pour la performance écologique de son habitation aura vu les tarifs gonflés des opérateurs qui se repaissent des subventions issues de nos taxes et des associations écologistes qui gravitent autour pour leur ouvrir la voie. Imaginez la MARIAGE et ce qui grouille autour d'un projet de parc-éolien comme celui ci A LIRE <a href="https://www.fnac.com/a16333135/Fabien-Bouglie-Ecolemnes-la-face-noire-de-la-transition-ecologique">https://www.fnac.com/a16333135/Fabien-Bouglie-Ecolemnes-la-face-noire-de-la-transition-ecologique</a>	1						
138	Sandrine	Provenance n°110	ARRETEZ DE NOUS DENATURER NOTRE REGION IIII NOUS NE VOULONS PAS DES ECOLENNES IIII NOUS EN AVONS DES CHAMPS ENTIER IIII ARRETEZ LE MASSACRE IIII	1	1					
137	Anonyme	Provenance n°110	Comme vous pouvez le constater, dans le nord, nous envahis d'écolemnes qui dénature notre environnement ! D'autres moyen existent !!!	1						1



		<p>Je suis surpris de ce projet de parc éolien qui de par son ampleur, sa position et le manque TOTAL d'informations quand à son coût réel, sa productivité en MW ses coûts futurs en maintenance et ses coûts finaux et impacte quant à de recyclages des futures éoliennes arrivées en fin de vie.</p> <p>Il par ailleurs extrêmement préoccupant de n'avoir aucun Access aux études sur les impacts environnementaux de ce parc éolien et en particulier sur la faune avicole pratiquement exterminée de nos territoires.</p> <p>Enfin l'impact visuel PERMANENT de tours géantes aux mouvements spondyliques au milieu de sites classés à l'histoire pluri centenaire (Gisors, Chambors, Chaumont en Vexin, Deinscourt, Reilly) laisse dubitatif quant à la volonté de préservation d'un patrimoine durement transmis aux générations futures.</p> <p>Si cette consultation est une et ses valeurs démocratiques sont réelles, merci de publier en toute transparence et avant toute action :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Coûts réels d'implantation (hors subventions)</li> <li>&gt; Coûts futur de démantèlement / renouvellement des équipements et impacts de pollution en Années des éoliennes une</li> <li>&gt; Efficacité de production en MW</li> <li>&gt; Bénéfice énergétique garanti pour les communes impactées</li> </ul> <p>Quand à l'impact durable sur la faune je cite ci-après les éléments à l'impact immédiat sur la Faune Avicole déjà très menacée de notre région sans compter les populations migratoires qui s'en trouveront perturbées avec un parc éolien aux abords des zones humides bordants le site Eolien.</p> <p>.....</p> <p>Impact des éoliennes sur la faune</p> <p>Les parcs éoliens de nombreux pays européens sont en pleine expansion actuellement. Cette augmentation résulte de la volonté des pays de lutter contre les émissions de gaz à effet de serre qui sont reconnues comme la principale cause anthropique du réchauffement climatique. Le passage à des sources d'énergies renouvelables devrait ainsi permettre de réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre. Toutefois l'augmentation importante des éoliennes dans nos paysages n'est pas sans conséquence pour la faune, et notamment l'avifaune.</p> <p>Les parcs éoliens doivent pour être efficaces se situer dans les milieux ouverts les plus exposés aux vents. Les contraintes de localisation terrestres des éoliennes sont nombreuses : une localisation en adéquation avec la ressource éolienne, prenant en compte l'impact visuel sur le paysage, considérant l'aviation civile et militaire, les champs électromagnétiques, l'hydrologie, l'écologie et l'archéologie. De plus, les éoliennes sont généralement construites dans des zones à faible valeur immobilière en raison de leur proximité avec l'immobilier résidentiel. Ces éléments ont inévitablement favorisé le développement des éoliennes dans des zones telles que les zones côtières, extracôtières ou dans les montagnes.</p> <p>Ces zones ont une population humaine souvent plus faibles que les autres, limitant ainsi l'impact pour l'homme, mais créant par exemple un conflit avec la conservation des espèces d'oiseaux rares et menacés. Ceci est en effet susceptible d'affecter les habitats nécessaires pour la reproduction, l'hivernage et la migration de nombreuses espèces d'oiseaux. L'impact des éoliennes sur l'avifaune est très variable et dépend notamment : du type d'éoliennes, de la topographie des lieux, des habitats présents, et enfin des espèces présentes et de leurs effectifs. Les impacts peuvent être multiples : fragmentation des habitats, réduction des territoires mais le principal impact reste la collision.</p> <p>On considère souvent les effets négatifs des éoliennes sur l'avifaune résultant uniquement de l'exploitation de ces dernières mais il faut également considérer les impacts divers lors de la construction du site (bruit, dégradation du milieu,...) ainsi que pendant l'entretien et la réparation du parc éolien, l'augmentation du dérangement lié à la construction d'une route ou d'une piste permettant l'accès au parc (la présence d'une piste entraîne l'augmentation de la fréquentation humaine).</p> <p>Les collisions</p> <p>Mortalité par collision</p> <p>La mortalité par collision peut se traduire non seulement par des collisions avec les rotors mais aussi avec des tours, des nacelles, des câbles ou encore des lignes électriques. Des oiseaux ont déjà été observés entraînés par les rotors vers le sol par le tourbillon provoqué par le déplacement des rotors. La mortalité de certaines espèces peut avoir des conséquences importantes, notamment lorsqu'elle concerne des espèces ayant une durée de vie longue avec une faible production annuelle et une maturité sexuelle tardive. Il pourrait ainsi y avoir des conséquences à l'échelle locale, régionale voire internationale s'il s'agit d'espèces menacées.</p> <p>Risques de collision</p> <p>Le risque de collision dépend d'un grand nombre de facteurs liés à l'espèce d'oiseau (effectif, éthologie,...), aux conditions climatiques, à la topographie et enfin au type de parcs éoliens. Le risque de collision est ainsi plus important dans les zones fréquemment utilisées par l'avifaune que ce soit comme zone de repos ou d'alimentation mais aussi comme couloir de migration. D'autres facteurs sont susceptibles d'augmenter le risque comme la taille de l'oiseau et son agilité en vol (un oiseau de grande taille est ainsi plus exposé au risque de collision avec les structures qu'un oiseau de petite taille), la période d'activité (une espèce volant à l'aube ou au crépuscule, voire de nuit, a potentiellement moins de chance de détecter les installations qu'une espèce diurne). Au sein d'une espèce, le risque peut également varier en fonction de l'âge, du comportement de l'oiseau ou du cycle de reproduction.</p> <p>Lorsque les conditions météorologiques sont mauvaises et que la visibilité est diminuée par le brouillard ou la pluie, le risque de collision avec les structures augmente. Toutefois cet effet est compensé par l'activité moindre des oiseaux dans de telles conditions, mais lorsque des individus sont en migration ils ne peuvent échapper aux modifications climatiques et sont donc exposés aux risques de collision.</p> <p>La taille et l'alignement des turbines et du rotor sont susceptibles d'influer sur le risque de collision. De plus, la présence de voyants d'alarme sur les turbines destinés à l'aviation et aux transports maritimes peut augmenter le risque de collision en attirant et désorientant les oiseaux. L'effet de la lumière dans ces circonstances est mal connu.</p> <p>Taux de collision</p> <p>Les taux de collision avec les éoliennes retrouvées dans la documentation varient entre 0,01 à 23 collisions d'oiseaux chaque année par éolienne. Ce taux doit être pris avec précaution car un certain nombre de cadavres aurait pu être omis (détritivores,...).</p> <p>Les taux de collision les plus élevés concernent principalement des rapaces. Ces cas sont très préoccupants car ils concernent principalement des espèces relativement rares, qui sont de plus longévives avec une production annuelle faible comme le Vautour fauve (<i>Gyps fulvus</i>) ou encore l'Aigle royal (<i>Aquila chrysaetos</i>). On estime ainsi qu'à Navarre, plus de 75 aigles royaux et 400 vautours fauves sont tués chaque année par collision avec les turbines.</p> <p>Déplacement des oiseaux</p> <p>Les oiseaux vivant au niveau ou à proximité des parcs éoliens peuvent être amenés à se déplacer. Ce déplacement peut avoir lieu soit pendant la construction soit plus tard lors de l'exploitation des éoliennes et être causé par la présence des turbines (impact visuel ou auditif, vibrations, mouvements accrus de véhicules ou de personnes). L'ampleur du déplacement varie selon le site concerné et selon les espèces d'oiseaux présentes.</p> <p>La distance d'impact généralement observée autour de laquelle on retrouve moins d'oiseaux est de 600 m autour du parc éolien pour les zones d'alimentation. La distance d'impact semble être inférieure en ce qui concerne la nidification. Ces faibles distances pourraient s'expliquer par la fidélité aux sites reproducteurs des individus déjà présents. Le véritable impact devrait être révélé sur le long terme lorsque de nouveaux oiseaux remplacent les niches actuelles.</p> <p>Différentes études sur le sujet montrent que l'ampleur de la perturbation causée par les fermes éoliennes varie considérablement. Cette variation est susceptible de dépendre d'un large éventail de facteurs, y compris les variations saisonnières et diurnes des modes d'utilisation par les oiseaux, de l'implantation des fermes par rapport aux habitats importants, de la disponibilité d'autres habitats et peut-être aussi des turbines et de leurs spécificités.</p> <p>Les réactions comportementales varient non seulement entre les différentes espèces, mais aussi entre les individus de la même espèce, en fonction de facteurs comme le stade du cycle de vie (hivernage, reproduction,...), des effectifs et du degré d'habituation.</p> <p>Ainsi plusieurs études ont montré qu'il n'y avait pas de déplacements significatifs chez les rapaces, et notamment chez l'Aigle royal (<i>Aquila chrysaetos</i>) après la construction d'un parc éolien. En effet, la construction d'un tel parc entraîne souvent l'ouverture du milieu et fait favorable à l'effacement des arbres et du nombre de zones. Ces derniers ne sont d'ailleurs pas remplacés par les</p>
		<p>11, rue de la Fortelle 60240 RPII Y</p> <p>Provenance IN 109</p>
		<p>136 Gauthier F.</p>
		<p>33</p>
		<p>1</p>
		<p>1</p>
		<p>1</p>
		<p>1</p>
		<p>1</p>
		<p>1</p>

135	Corinne BEAUCCLAIR - De Ruytier	Provenance n°108	53 rue des petits buts 60590 Flavacourt	Ma position est claire. L'éolien existe, il faut évoluer, vers une énergie nouvelle. Néanmoins nous ne devons pas subir son développement anarchique sur le territoire, et les océans mais au contraire l'accompagner. Car actuellement il profite à qui ? Éoliennes : miracle ou arnaque ? eh oui le vent vaut de l'or, le groupe Suez a acheté 50,1 % des parts de la compagnie du vent. Les terrains où sont implantées les parcs éoliens.....moyennant ???? finance. Un développement anarchique qui, outre les nuisances au quotidien pour les riverains proches, va défigurer à jamais nos campagnes. Par conséquent, je suis opposée à l'implantation irréfléchie de ces mastodontes de 180m de haut à la pointe de notre village et à proximité de notre patrimoine historique exceptionnel.	1						
134	coelho isabel	Provenance n°104	19 grande rue les maisonnettes 60590 LE VAUMAIN	Je suis contre l'implantation des éoliennes dans nos magnifiques villages car, ça apporterait des nuisances sonores, visuelle, pollution des sols et la nocivité des ondes qui nuiraient à la santé des enfants scolarisés ainsi qu'à nos aînés fragilisés. Il faut d'autres alternatives énergétiques moins polluantes et moins coûteuses qui conviendraient mieux aux citoyens avant le gain des promoteurs sans scrupules. Il par exemple, les panneaux solaires !! Ou est l'écologie dans tout ça ?							
133	coelho isabel	Provenance n°104	19 grande rue les maisonnettes 60590 LE VAUMAIN	Je suis contre l'implantation des éoliennes dans nos magnifiques villages car, ça apporterait des nuisances sonores, visuelle, pollution des sols et la nocivité des ondes qui nuiraient à la santé des enfants scolarisés ainsi qu'à nos aînés fragilisés. Il faut d'autres alternatives énergétiques moins polluantes et moins coûteuses qui conviendraient mieux aux citoyens avant le gain des promoteurs sans scrupules. Il par exemple, les panneaux solaires !! Ou est l'écologie dans tout ça ?							
132	Lachambre Nicolas	Provenance n°107		Je suis contre ce projet.	1						
131	Anonyme	Provenance n°107		Tout simplement une hérésie.	1						
130	Valerie	Provenance n°106		Je suis totalement contre ce projet d'éoliennes qui détruisent la nature, les paysages et nuisent au silence de la campagne.	1						
129	Cendrie marifal	Provenance n°105	8 rue du four 60590 Serfontaine	Je ne souhaite pas les éoliennes près de Eragny-sur-Epte Cela détruit la nature et les pales font énormément de bruit Beaucoup trop haut Plutôt de les emmener près des villages mieux vaut les mettre très loin des habitations	1						
128	Coelho Luis	Provenance n°104	19 grande rue les maisonnettes 60590 LE VAUMAIN	Bonjour Je suis contre le projet éolien d'Eragny sur Epte qui ne sert qu'à délériorer l'environnement, la biodiversité, les monuments classés de nos beaux villages qui perdrons l'intérêt touristique, sans compter la dévalorisation de l'immobilier, cela ne sert qu'à apporter du gain aux promoteurs et aux propriétaires des terres qui les louent afin qu'elles soient polluées par des tonnes de béton	1						
127	Anonyme	Provenance n°103		Je suis pour ce projet: - la laideur, les pylônes le sont encore pour moi et très envahissant dans le paysage ( voir la plaine de France, de plus avec la tempête ils tombent !!) - le silence, à part le vent dans les pâles, pas plus que le vent dans les arbres !!! - le propriétaire du champ percevra un loyer, qu'il pourra partager avec les refractaires !!! - donc celui qui refuse ce projet est prêt à payer son électricité PLUS CHER, non il faudrait savoir!!!! - les remblais par du nucléaire.....							
126	SILVA Rute	Provenance n°102	Lincourt	Bonjour, Je suis contre tout projet d'éoliennes aux abords d'habitations comme celui qui est proposé. Ce n'est pas un projet écologique mais financier. S'il vous plaît, laissez nos villages et nos campagnes libres de ces "monstres" de béton et de fer ! ... sans parler du bruit! Je répète: tout à fait contre ce projet. Respectueusement.							
125	Chanez Herbanne	Provenance n°101		Stop à l'éolien dans notre région ! La Région Hauts-de-France recense plus de 28% du parc éolien national. Ce qui est beaucoup trop !! Cela a un impact sur la santé de nos habitants mais aussi sur le patrimoine (culture), historique et les paysages de notre territoire.							
124	LUNEAU.	Provenance n°100	37 RUE PABLO PICASSO 27140 GISORS	Je réaffirme ici ma position contre l'éolien et apporte mon soutien aux communes, aux maires et aux élus qui se battent contre l'éolien ! Je suis contre ces éoliennes car les sols où elles sont implantées sont riches Rien d'écolo. Car béton terraille destruction de terres agricoles Ce n'est que de l'écologie de façade comme pour les voitures électriques.							
123	Fabienne BONNET	Provenance n°99	6 allée des bois 60240 COURCELLES LES GISORS	Totalement contre ce projet	1						
122	Gaillard aïme	Provenance n°98	Rue du beaurégard 27140 Bazincourt sur epte	Je suis contre ce projet	1						

			Objet : EOLIENNES Emagry sur Epte Bonjour, Nous vous faisons part de quelques remarques ou questions: - Habitants de Lincourt, nous pensons que les éoliennes ne se verront pas de notre maison. Cependant, alors que nous sommes des randonneurs, pourquoi ne pas avoir prévu ce projet sur des terres (il n'en manque pas!) plus éloignées de villages. - Les agriculteurs concernés profiteront bien de ce projet financièrement : est-ce dans leur intérêt ou dans celui de la population environnante qu'ils soutiennent ce projet? - Nous sommes perplexes devant l'étendue des désagréments que peut générer un tel projet (environnement impacté, nuisances sonores, nuisance pour les oiseaux) - Ce projet aura-t-il bellemment des conséquences négatives sur la valeur du patrimoine?								
121	M. et Mme DUBOIS		Dans les conditions envisagées actuellement, principalement sur le site choisi, nous nous opposons à ce projet.								
120	bernard	Provenance n°97	M. et Mme DUBOIS Pour compléter mon propos et répondre aux mêmes interrogations de beaucoup de personnes, j'ai trouvé sur internet des chiffres très intéressants. L'exploitation d'une éolienne rapporte par année 15000€ par MW à l'exploitant et autant au propriétaire des terres agricoles. Le projet parle de 25,2MW au total et de 6 éoliennes... Faites le calcul... Pas mal non ?								
119	LESECHE Bernard	Provenance n°97	Bien que partisan de l'installation d'éoliennes en règle générale, je suis radicalement contre l'installation des 8 éoliennes prévues sur la commune d'Emagry sur Epte. Construire des éoliennes si près d'un village est pour moi une totale ineptie. Bruit, gêne visuelle pour les habitants, dévaluations du prix des maisons... tout cela peut-être au profit de quelques personnes qui vont ricaner pour l'installation d'éoliennes en France..... Je suis très favorable à l'implantation d'éoliennes, de panneaux solaires, parce que ça contribue d'une possibilité de vie meilleure pour nous enfants. L'Espagne est déjà à 50% d'énergie renouvelable, dans le sud du pays ce sont des milliers d'éoliennes qui ont été installées. Tandis que la France est encore à 80% de nucléaire. Je ne suis pas d'accord pour continuer à confier nos déchets radioactifs aux générations venir, ni pour accepter le risque d'accidents nucléaires. Bien entendu le changement de paradigme dans la production de notre énergie doit s'accompagner d'un changement individuel : consentir à baisser notre consommation d'énergie, consentir à nous nourrir différemment. Mais la pire de opinions est de ne rien changer !!	1	1	1	1	1			1
118	Jegou hervé	Provenance n°96	Je suis totalement opposé à ce projet qui n'a aucun sens ni intérêt écologique, économique, ou environnemental. Il a juste vocation, au détriment de la faune, la flore, l'environnement, le bien être mentale et physique des riverains, à servir les intérêts financiers de quelques personnes à l'origine de ce projet. comment peut-on détruire tant de choses à une multitude d'êtres vivants pour servir l'intérêt de si peu de monde? ah si, on peut, cela s'appelle le néolibéralisme et l'égoïsme.....								
117	moulin christophe	Provenance n°95	Mais la pire de opinions est de ne rien changer !!								
116	Saquinville magalle	Provenance n°94	Je suis contre ce projet qui nuit à la biodiversité, nos paysages, nos enfants (ondes près de l'école), à l'immobilier (son veut vendre) et pour beaucoup d'autres raisons.....								
115	CUNHA Marilyn	Provenance n°93	Contre ces éoliennes qui défigurent les paysages qui jadis est pour un village qui a abrité un peintre de renommée								
114	Géraldine	Provenance n°92	Je suis contre ce projet afin de préserver notre beau patrimoine de Gisors et nos campagnes								
113	Bergeron	Provenance n°91	Je suis contre la pollution visuelle de ces éoliennes juste devant nos fenêtres de figurant le paysage								
112	Florian maille	Provenance n°90	1								
111	Geoffrey maille	Provenance n°90	1								
110	Ludovic maille	Provenance n°90	1								
109	Christelle maille	Provenance n°90	1								

108	Arthur AEBERLI	Provenance n°89	<p>L'urgence climatique et les récents déboires de l'approvisionnement électrique Français, notamment avec les craintes de "délestages électriques" pendant cet hiver 2022-2023 nous poussent à repenser nos moyens d'approvisionnement électrique.</p> <p>S'il semble évident que notre parc électrique doit être réorganisé, il semble plus discutable que celui-ci puisse être la proie d'investisseurs privés sans scrupules, mue par l'unique volonté de rendement financier à court terme, et non par l'intérêt général, qui pourrait devoir primer. La production électrique fait en effet partie de biens communs primordiaux au bon fonctionnement de notre société, assurant confort aux habitants et prospérité pour nos entreprises, ce qui a justifié, après la libération en 1946, que la production et la distribution d'électricité ne soit confié qu'à l'état, au travers d'une société nationale, EDF, qui n'a que pour seule et unique mission celle d'assurer de l'électricité bon marché au français.</p> <p>De ce fait, il semble curieux, à l'heure où le prix de l'électricité s'envole à cause d'une financiarisation extrême du secteur de l'énergie, et non à cause de la guerre qui fait rage en Ukraine, d'implanter des dispositifs de production chers en comparaison de ce qui a fait la force de notre parc électronucléaire. Rappelons en effet, que d'après une directive européenne, la production électrique éolien, issue d'appareils privés, doit être rachetée par EDF, établissement public financé par des fonds eux même publiques, à des prix, bien supérieur à ceux engendrés par la production, générant un surcoût pour le consommateur ainsi que l'opérateur publics, et enrichissant par la même occasion des fonds d'investissement privés étrangers, qui n'ont que faire du bon fonctionnement de notre appareil productif.</p> <p>D'autant plus que les éoliennes ne produisent pas 24h/24. Elles sont une énergie intermittente qui ne font que se rajouter au nucléaire ou aux énergies fossiles, dont elles sont dépendantes. Elles ne remplacent donc aucunement ces sources d'énergie, voire même elles en consomment quand il n'y a pas de vent, car une éolienne nécessite de tourner au moins 1 heure par jour, et quand il n'y a pas de vent, et bien il faut importer de l'énergie pour les faire tourner manuellement ; et le vent n'étant pas présent tous les jours dans la région de Flavacourt, ces machines requièrent d'en consommer beaucoup, ce qui remet en question leur argument principal qui est d'être une source d'énergie écologique.</p> <p>En effet, les défenseurs du projet mettent en avant l'aspect écologique de l'éolien. Or ces mêmes éoliennes sont souvent pointées du doigt pour leur bilan carbone négatif ainsi que leur impact sur la qualité des sols, étant donné que leur construction nécessite 450m<sup>3</sup> de béton par éolienne ; béton qui rappelle-on le est un des principaux vecteurs de production de CO<sub>2</sub> ; et qui rend les sols inutilisables et inexploitable après le démantèlement de ces mêmes éoliennes, ce qui interroge alors sur la viabilité écologique du projet, étant donnée la faible durée de vie de ces appareils, qui après 10 ans, ne fournissent déjà plus d'électricité à leur plein potentiel, et doivent être détruits au maximum après 20 ans de fonctionnement, quand ce n'est pas moins, 20 ans étant la date à laquelle ces éoliennes, en fonctionnant à leur plein potentiel, à tout heure et tous les jours, deviennent « rentable » écologiquement parlant.</p> <p>Et après ? Le démantèlement d'une éolienne coûte horriblement cher, d'autant plus que n'est généralement par entrepris le retrait des sous-bassements en béton, qui restent dans les sols, détruisant définitivement la possibilité de les réexploiter. La question qui se pose est évidemment : Par qui sera assumé le coût du démantèlement de ces éolines à la fin de leur vie ? Le promoteur assure qu'il engagera une somme de 50 000 euros pour chaque éolienne, mais l'expérience d'autres communes, et pas qu'en France, laisse à penser qu'il faudrait 4 à 5 fois ce prix, qui ne comprend pas le retrait de la dalle en béton, ce qui ferait littéralement exploser la facture, passant du simple au quintuple. D'autant plus que rien ne garantit la pérennité de ce promoteur, qui peut très bien faire faillite ou bien tout simplement liquider sa filiale, laissant alors les communes avec un fardeau immense, devant soit laisser ce parc devenir un cimetière comme il est possible d'en trouver aux Etats Unis ou au Danemark, ou bien assumer elles-mêmes au péril de leurs finances déjà fragiles, le démantèlement total de ces éolines. Comment donc être sûr à 100% que le démantèlement total de ces éoliennes sera assuré exclusivement par le promoteur, étant donné qu'il aura été le seul bénéficiaire de ces machines ?</p> <p>Abordons maintenant la dimension sociale que pose ce projet. Passons sur le fait que le futur parc sera situé sur le terrain du maître ou ancien maire de la commune d'Eragny sur Eppe et son adjoint, lesquels recevront une généreuse compensation financière pour avoir accepté de mettre leur terrain à disposition. Terrain qui, par son emplacement, ne gênera aucunement ces mêmes personnes tandis que la commune de Flavacourt devra supporter la vue de ces machines, ce qui ne sera pas dénué de conséquences. En effet, les conséquences financières se feront immédiatement sentir par une dévalorisation de 20 à 30 % des biens immobiliers, et ces éoliennes, par leur taille, constitueront un véritable repoussoir pour les futurs acheteurs, pouvant entraîner un progressif abandon de la commune de Flavacourt, pourtant dynamique et porteur de nombreux projets lui permettant d'être une commune peuplée d'une population active et jeune.</p> <p>De plus, les conséquences sanitaires liées à l'exposition à ces éolines sont encore très mal connues. On parle de « syndrome éolienne » et les médecins ont plutôt tendance à s'opposer à ce sujet. Il serait donc bon d'avoir une clarification là-dessus, d'autant plus que la commune accueille de nombreux jeunes parents avec des enfants, et que l'école primaire intercommunale se situerait tout près de ce nouveau parc.</p> <p>Il semble également surprenant que ne soit pas pris en compte la proximité avec l'église du XIIe siècle qui trône au milieu de Flavacourt, bâtiment historique orné de peintures intérieures devenus rares pour des bâtiments semblables, pourtant bien plus récents. Ces éoliennes domineront littéralement l'église et abîmeront à coup sûr le paysage de Flavacourt, alors que la mairie envisage des restaurations. Comment un tel projet peut-il se faire si proche de ce bâtiment, d'autant plus que la ville de Gisors avec son château, également monument historique, se situe à même pas 15 minutes de Flavacourt et 5 minutes d'Eragny-sur-Eppe.</p> <p>Enfin, ce projet est décrit par toute les organisations publiques. Les habitants de Flavacourt n'en veulent pas, le conseil départemental n'en veut pas, le président de la région avait déclaré en 2022 sa désapprobation concernant l'implantation de nouvelles éoliennes sur le territoire des Hauts de France, même le président de la République avait déclaré que les projets d'éoliennes devaient être freinés. Comment alors que la société civile y est opposée, ce projet puisse être défendu avec tant d'ardeur par une organisation privée non nationale, n'hésitant pas à faire usage de tout l'arsenal juridique qu'elle possède, invoquant vice de procédures sur vice de procédures ?</p> <p>En bref, ce projet constitue une entorse à la vision de long terme que les défis futurs nous imposent. Il fait fi de l'intérêt général, et se gargarise d'un verbiage écologique qui n'est bon qu'à récupérer des subventions publiques et justifier vaguement son projet qui n'est ni pour une cause écologique, ni économique, ni publique. Pour toutes ces raisons, ce projet ne doit pas se faire et doit être remis au carton pour ne plus jamais en sortir.</p> <p>Je suis contre ce projet éolien car le potentiel bénéfice écologique que ce projet est censé apporter est faible par rapport aux nombreux inconvénients. En effet, ce projet aurait un impact négatif, non seulement sur la faune de la région (espèces d'oiseaux) mais constituerait également une nuisance, non seulement sonore, mais également visuelle, dénaturant notre région et son paysage qui en fait sa renommée. De plus, ce projet écologique porte en lui un paradoxe par la pollution que constitueraient les vestiges des éoliennes, plusieurs tonnes de bétons enfouies dans le sol, une fois celles-ci hors d'état de marche.</p> <p>Ce qui est certain, c'est que ce projet apportera plus de bénéfices économiques qu'autre chose aux personnes qui en profiteront et qui, par ailleurs, se moquent bien de l'aspect écologique du projet tant que l'argent rentre dans leurs poches.</p> <p>La démocratie, qui est pourtant la base de notre société, devrait être mise en oeuvre.</p>	1	1	1	1	1	1	1	1
107	Yves COELHO	Provenance n°88	<p>51 rue des petits bus 60590 Flavacourt</p>	1	1	1	1	1	1	1	
106	Anonyme	Provenance n°87	<p>Je suis contre ce projet éolien.</p> <p>De plus: Les éoliennes seront visibles au nord-ouest de Reilly qui est en territoire classé !! D'autre part : La limite de bruit a été remontée de 30 à 35 décibels car les éoliennes sont incapables d'être sous 30 db ! Quand la loi dérange ... il est plus simple de changer la loi !! Enfin: Le maître d'œuvre de ce projet réside à Avignon ! Il ne risque pas, lui, d'être indisposé par son projet !!</p>	1							
105	CHARRON Jean-Christophe	Provenance n°86	<p>5 Lieu Dit LE POTEAU 60240 REILLY</p>	1	1	1	1	1	1	1	



	J'ai entendu que les contributions anonyme n'étaient pas "lues", je remets : Cette situation est simplement révoltante. Ceux qui sont pour l'installation de ces machines ne les conceivent que comme une utopie informe et silencieuse "écologique" compréhensible par là : "qui crée de l'énergie propre et utilisable". Il est maintenant prouvé que cette histoire d'éolienne n'existe que par lobbying et légèreté législative (est-il nécessaire de rappeler le contexte de l'approbation de ce parc éolien ? Un seul maître financier intéressé par l'affaire à validé seul, contre tous et sans aucun respect pour ses voisins l'approbation de cette mascarade). Les intérêts économiques d'un seul contre le bien-être commun et l'avis de tous dans un rayon de 5 à 10 km sans opposition réelle possible. INCROYABLE Ceux qui sont contre sont, bien évidemment, ceux pour qui ces machines sont des bruits, des formes, des matériaux juste en face de chez eux, loin des centres urbains, chez ces gens qui ne se font entendre que par quelques voix de par la densité de population de la campagne, alors qu'ils sont chez eux et aiment leur cadre de vie chargé d'histoire de beauté, de simplicité et qui occurrent tellement plus pour la préservation de leur environnement (réelle définition de l'écologisme) que les "bien-pensants" qui aiment ces grandes machines aberrantes de 180m en béton, métal, plastiques à 500m de chez eux. PARADOXE Le débat n'est que superficiel, c'est un rapport de force, pot de fer et pot de terre, et ce n'est pas nos politiques actuelles qui vont défendre efficacement les valeurs de la république. Inutile de rappeler que : Dans d'autres pays ces éoliennes sont implantées de manière plus cohérente, dans des secteurs industriels, autour de grandes routes absolument inhabitées. Au large des côtes (impact discutable). Le fonctionnement d'une éolienne absolument incompatible avec notre utilisation de l'énergie (continue, disponible n'importe quand, en quantité), après le scandale des lacunes énergétiques allemandes où une éolienne comble par les centrales aux énergies fossiles qui multiplie par X la quantité de CO2 relâchée par MWtH, on ose encore nous faire croire qu'elles sont écologiques ?! une vraie blague. Le nucléaire moderne bat tous les records de sobriété environnementale et de rendement économique point. J'ai 25 ans et vraiment, j'ai peur pour l'avenir. N'avons nous déjà pas assez de problème de société, d'inégalité et d'injustice ? La manœuvre grandit et se propage, décidément on aime diviser en ce moment...	27								1				1	
91	Martin Devillers	Provenance n°22													1
90	Anonymous	Provenance n°76													1
89	MONSEU Anne Péguignot Franck et Muriel	Provenance n°75													1
88	Anonymous	Provenance n°74													1
87	Anonymous	Provenance n°72													1
86	Guyardeu Laurine	Provenance n°73													1
85	Anonymous	Provenance n°71													1
84	Magali bouly	Provenance n°69													1
83	ANDRÉ Jean- Charles	Provenance n°70													1
82	Paquita	Provenance n°68													1
81	Anonymous	Provenance n°67													1
80	Coelho Nathalie	Provenance n°65													1
79	Cerf Lorine	Provenance n°66													1
78	FOUCAULT Julijes	Provenance n°64													1
77	METHIA, Jérémie	Provenance n°63													1

76	Jose	Provenance n°54	27140 Gisors 3 rue de la libération 60240 Chaumont en Vexin	Je suis contre ce parc éolien						1									
75	Isabelle Dupont	Provenance n°63	Provenance n°63	Je suis totalement contre l'installation d'un parc éolien dans le Vexin. Elles produisent des nuisances aussi bien sonores que visuelles, elles ont un impact négatif sur la biodiversité, défigurent le paysage, produisent des troubles invisibles sans parler du coût car en plus ce n'est pas recyclable. Bref je suis totalement contre.							1	1	1	1	1				
74	Anonyme	Provenance n°62	20 rue de l'église 60240 Fayles étangs	Les éoliennes sont une aberration pour nos paysages, elles les défigurent et causent des nuisances aux riverains. Je ne parle pas de la quasi impossibilité de recyclage.															1
73	Petit fiona	Provenance n°62	51 rue des petits bus 60590 Flavacourt	Je suis contre ce projet d'implantation d'éoliennes qui représente une nuisance pour chacun qu'elle soit visuelle ou auditive et m'y oppose fermement.															1
72	Coelho Elona	Provenance n°61	Provenance n°61	Je suis totalement CONTRE ce projet éolien, pourquoi ? Tout simplement parce qu'en tant que jeune de 17 ans du village et étant sensible à l'environnement je pense que cela est néfaste pour les habitats naturels des animaux sauvages. De plus les éoliennes sont bruyantes et esthétiquement désagréables. Je pourrais rajouter que si le projet est accepté et que les éoliennes sont mises en place, beaucoup de personnes partiront et peu de personnes s'installeront ici.							1	1	1	1	1				1
71	Zdzisrek Patrycja	Provenance n°60	Provenance n°60	Contre le projet. Cette technologie n'est en rien écologique et sert à enflammer la population et remplir les poches d'une minorité.															1
70	Mariths Daniel	Provenance n°46	3 rue de la libération 60240 Chaumont en vexin	Opposé à tous ces projets d'éoliennes. Ceux qui sont pour n'habitent jamais à côté															1
69	Duport Françoise	Provenance n°55	51 le godban 27150 Mainneville	Je suis contre ce projet qui va défigurer notre beau voisin normand. Les gens viennent dans nos campagnes pour nos beaux paysages.... Ou alors nous laisser aux générations futures. C'est horrible							1								1
68	Elsa	Provenance n°59	Provenance n°59	Je suis contre le projet des éoliennes.															1
67	HANNE, GAELLE	Provenance n°58	27150 HEBECOURT	Afin de préserver le cadre et la sérénité de notre magnifique territoire et de la riche biodiversité qui le constitue il est inconcevable d'y implanter des éoliennes !															1
66	Anonyme	Provenance n°57	17 rue des écoles 60590 Trie-château	L'éolien n'est certainement pas irréprochable en matière d'environnement mais je préfère cela à une centrale nucléaire. Je souhaiterais que les communes qui vont voter contre le parc éolien, mettent en place des solutions pour réduire leur consommation électrique à la hauteur de la production de ces 6 éoliennes.							1								1
65	Ledoux océane	Provenance n°56	51 rue des petits bus Hameau de Lincourt 60590 Flavacourt	Je suis contre ce projet qui pour moi va à l'encontre de toutes les logiques écologiques, paysagères notamment. Il faut pouvoir préserver nos paysages, nos animaux ect... Ses éoliennes ne sont pas recyclables et ont un impact néfaste sur la biodiversité.															1
64	Coelho Magaly	Provenance n°55	Provenance n°55	Je n'y vois que des intérêts financiers qui piment sur tout le reste. Patrimoine, sauvegarde des espèces animales, santé humaine, marché immobilier. Je suis agé dans la fonction publique, quand je pense que nous dérangeons certaines personnes qui vivent dans le périmètre d'une Église classée par exemple pour des couleurs de volets, puisqu'il est nécessaire d'avoir l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France et que l'on va nous imposer un projet d'une telle envergure presque au pieds d'un Édifice. Belle France !!															1
63	Babin sylvain	Provenance n°54	7 rue des flocourts 60240 Jamerfontout	Je me oppose à ce projet. Je suis contre ce projet comme tous les projets greenwashing qui polluent un peu partout.															1
62	Antoine Carini	Provenance n°53	2 rue Yves Montand 27140 Gisors	Originale du pays du Clermontois, j'ai pu voir au fur et à mesure des années des dizaines d'éoliennes fleurir dans mon paysage. Aujourd'hui que que me balades nocturnes étaient contrariées par ces lumières rouges dignifiantes. Tout le monde sait que l'énergie éolienne est colossale et elle n'a rien de renouvelable, qu'elle démerre à l'énergie nucléaire etc etc.							1								1
61	Anonyme	Provenance n°52	94 Lieu Dir Le Vauroux 27480 Bézu-la-forêt	De bas de l'échelle jusqu'au plus haut sommet de l'état, tout n'est qu'une question d'argent. Respectons nous, respectons la nature.															1
60	Chantal Arvir-Bérod	Provenance n°51	Provenance n°51	Je ne souhaite pas ce projet éolien car l'impact que cela aurait sur l'environnement (impact sur les oiseaux, les déchets de béton laissés à l'abandon après que ces structures soient devenues inutilisables, impact visuel sur les paysages) sont trop importants par rapport à un potentiel bénéfice écologique dans une région qui plus est, peu ventueuse.							1	1	1	1	1				1
59	Gîte aux hirondelles	Provenance n°22	43 rue Nationale 60590 TRIE CHATEAU	Je suis contre l'implantation d'éoliennes qui dénaturent notre paysage. Il y a d'autres possibilités de mettre en place des énergies renouvelables.															1
58	GOUPL Sylvie	Provenance n°50	La SAS CEPE CHESNOTS	Le GTE dit: NON AUX ÉOLIENNES ! C'est écrit dans les documents : le hameau de saint sulpice sera lourdement impacté par le parc éolien ( hauteur des éoliennes 180 m + altitude de plus de 100 m, soit presque 300 m de haut). D'après la Cepe chesnots les nuisances sonores seront fortes pour le hameau de la folie, de saint sulpice et de la ferme du pré mais pour compenser un plan de brilage est nécessaire ! Comment nous, les quelques années de saint sulpice allons pouvoir contrôler techniquement ces bridages et surtout quelles actions pourrions nous mener si cela n'est pas respecté ? De plus n'oublions pas que le plan initial prévoyait un parc de 12 éoliennes ! Ne nous faisons pas d'illusion si ce parc de 6 est autorisé il y aura une extension !							1	1	1	1	1				1
57	Anonyme	Provenance n°22	Provenance n°22	Je suis contre le projet d'installation d'un parc éolien qui va défigurer le paysage (éoliennes visibles à des kms à la ronde), polluer le sol et apporter des nuisances tant visuelles que sonores aux habitants, à la faune et à la flore. SURPRISE À VENIR : La SAS CEPE CHESNOTS écrit : les 2 postes de livraison doivent être raccordés à Trie château à une distance de 8,2 kms mais la procédure de raccordement n'étant lancée qu'une fois l'autorisation environnementale accordée aucun tracé de raccordement n'est figé à ce stade du projet. Qui sera donc impacté par ces travaux d'une durée de 6 mois ? Les habitants de flavacourt, ceux de vilhers sur trie, ceux de trie château et peut être même ceux d'eragny et d'autres rimoisibles de le savoir maintenant !															1
56	Anonyme	Provenance n°49	Provenance n°49	Pourquoi des éoliennes si hautes, défigurant le paysage, polluant le sol car personne n'im retient le béton enfouit lorsqu'il sera friable et que l'éolienne ne tournera plus dans quelques années ? Une histoire de poisson seulement. Le bruit engendré par les pales au vent, l'immobilier qui perdra en valeur. Je soutiens les habitants des alentours. Les éoliennes ne sont pas si écologiques que ce qu'on nous fait croire. Il ne faut pas mélanger l'écologie et l'économie.															1
55	Anonyme	Provenance n°48	Provenance n°48	Ça rapportera combien au propriétaire des terrains ? L'implantation du projet est en territoire limitrophe Ouest, qui n'impacte pas les habitants d'Eragny sur Epres !! Mais qui va nuire au paysage environnemental du petit village de Flavacourt.							1	1	1	1	1				1
54	Isabelle Roman	Provenance n°47	19 bis rue de la Vallée 60430 Saint Sulpice	Tous les avants pas pour la commune d'Eragny sur Epres, les nuisances pour le village de Flavacourt. Je désapprouve ce projet, je suis née à Chaumont-en-vexin et j'ai grandi à Loconville. Je connais bien Gisors et ses décors.							1								1

53	Marfrs Daniel	Provenance n°46	Contre le projet, comme tous les projets d'éoliennes il est surtout question de magouilles et pots de vin entre le propriétaire du terrain, les élus qui valident et toutes les entreprises qui vont faire du bénéfice (pas forcément des entreprises françaises en plus). Tout ça pour dénaturer le paysage et emmerder ceux qui habitent à côté.							1	1		
52	Anonyme	Provenance n°45	Pourquoi définir le berceau de l'impressionnisme ? Je suis contre ce projet.							1	1		
51	Anonyme	Provenance n°44	Je ne suis pas favorable à ce projet Un habitant de Bazincourt							1			
50	PETIT Frédérika	Provenance n°43	21 rue de GISORS FLAVACOURT	Soucieuse de préserver les paysages qui ont vu naître le mouvement Impressionniste je suis opposée au parc éolien des Chesnots et demande que ces territoires soient classés en grande zone de respiration telle que définie par la DREAL dans son étude sur la saturation visuelle de juillet 2019 afin de les protéger durablement.						1			1
49	Jacques	Provenance n°42	60560 SERIFONTAINE	Contre ce projet de parc éolien bien trop visible qui va dénaturer le paysage, troubler la tranquillité et la qualité de la population alentour.						1	1		
48	Philippe	Provenance n°42		Contre la défiguration du paysage. Contre la pollution des sols. Contre la pollution visuelle et sonore. Parc éolien bien trop proche des habitations.						1	1	1	
47	eric	Provenance n°41	3 bis rue albert le roy 27140 Gisors	est-il cohérent d'imposer des normes de construction pour de nombreuses maisons à Gisors, du seul fait de sa proximité avec le château (dénaturation visuelle) et d'autoriser cette pollution visuelle de plus grande envergure ? Je suis totalement contre sur l'installation des éoliennes sur le paysage d'U Verin.						1			
46	Anonyme	Provenance n°40		- Les éoliennes produisent très peu d'électricité - Elles dénaturent le paysage - Elles sont terribles pour l'environnement (utilisation de béton/sable pour les socles dans le sol), danger pour les oiseaux - Elles produisent des nuisances sonores et visuelles. Et surtout elles ont un impact négatif sur les prix des habitations. Sans oublier leur recyclage quasi impossible. Certes c'est un gain financier pour les maires, mais à quel prix... TOTALÉMENT CONTRE						1	1	1	1
45	Romano	Provenance n°39	Route de villers 60590 TRIE- CHATEAU	Coûts, impacts visuels, acoustiques et en sous-sol (150m de béton) importants comparés à la productivité (25% du temps). D'autre part, la remise en fonctionnement de nos 53 réacteurs a ainsi que la construction de 6 EPR rend ce projet inutile. A noter aussi que ces éoliennes sont en grande partie fabriquées hors de France.						1	1	1	
44	Anonyme	Provenance n°38		1 éolienne = 430 m <sup>3</sup> de béton armé sur 3m de profondeur soit près de 3000 m <sup>3</sup> de béton armé pour ce parc sans compter les chemins d'accès, les postes des livraison.... Plus de 6 mois de travaux à 170 m de certaines habitations. Formidable projet écoblague !						1			
43	Anonyme	Provenance n°37		Contre IIII Cella va polluer notre beau paysage du Vessin Normand!!! Contre, on ne peut pas "enquiquiner" les citoyens avec des démarches complètement abusives et démesurées pour le moindre abris à bois que l'on ne voit qu'avec un drone au dessus des terrains ou toute autre demande , où les exigences sont énormes et non justifiées et accepter les éoliennes d'une telle taille qui abîment le paysage et créent des troubles de bruit important nuisible pour la faune et les humains , c'est deux poids deux mesures" comme on dit . On est en zone protégée ou pas ,il faut savoir . A moins que les intérêts financiers soient au dessus des lois ?						1	1	1	
42	Prince	Provenance n°36	140 rue nationale 60590 trie chateau							1	1	1	
41	Anonyme	Provenance n°35		Contre le parc éolien prévu sur la commune d'Eragny-sur-epine						1			
40	Anonyme	Provenance n°34		Contre la construction d'éoliennes pour protéger l'environnement et les animaux						1	1	1	
39	CANCHON MARTINE	Provenance n°33	28 RUE DE GISORS 60590 FLAVACOURT	Non à ce projet éolien !!! Nous n'acceptons pas et nous n'accepterons jamais la construction de ce parc éolien qui défigurera notre paysage, qui nous impactera de nuisances qui nuira gravement à notre santé, qui dévaluera nos biens immobiliers et qui aura un impacte sur notre faune et de notre flore. Non à cette pollution !!! Gardons notre beau paysage avec son état naturel et respectons-le !!!						1	1	1	1
38	Chabarme Serge	Provenance n°32	7 avenue des Liés 60590 TRIE CHATEAU	Je suis contre l'installation d'éoliennes dans notre magnifique région ou de nombreux sites sont classés, installés des éoliennes qui seront visibles de nombreuses maisons et surtout du château de Gisors se n'est pas possible. En tant que pilote d'ULM basé à Flavacourt, je suis opposé à l'installation d'éoliennes dans l'environnement de la base.						1	1	1	
37	Dubois Henri- Claude	Provenance n°31	2, Sentre des Côtes Vieilles 27140 Gisors	Les éoliennes peuvent générer plusieurs inconvénients sur un aérodrôme : Risque de collision : Les éoliennes peuvent présenter un risque de collision pour les avions, en particulier pour les petits avions, les hélicoptères et les planeurs. Les pales des éoliennes sont souvent très grandes et tournent rapidement, ce qui peut créer des turbulences et des tourbillons d'air dangereux pour les avions. Perturbation des communications : Les éoliennes peuvent perturber les communications radio entre les pilotes et les contrôleurs de la circulation aérienne en créant des interférences électromagnétiques. Altération du champ de vent : Les éoliennes peuvent modifier le champ de vent autour de l'aérodrôme, ce qui peut perturber la trajectoire de vol des avions, en particulier lors des décollages et des atterrissages. Interférence avec les instruments de navigation : Les éoliennes peuvent également perturber les instruments de navigation des avions, tels que les instruments de navigation par satellite. Gêne visuelle : Les éoliennes peuvent être considérées comme une gêne visuelle pour les pilotes, en particulier lorsqu'elles sont proches de l'aérodrôme.						1			
36	Anonyme	Provenance n°30		Ces inconvénients peuvent être particulièrement problématiques pour les aérodrômes utilisés pour les activités aériennes légères, telles que les vols de loisirs et les écoles de pilotage, où la sécurité est primordiale. Il est donc important de mener des études d'impact approfondies avant d'installer des éoliennes à proximité d'un aérodrôme afin de minimiser ces risques et d'assurer la sécurité des vols. Je suis totalement opposée à l'installation du parc éolien prévu à Eragny sur Epine, à la fois pour ne pas dénaturer l'environnement et en raison du faible ratio coût/résultat compte tenu des caractéristiques de notre région.						1	1	1	1
35	MONSIEUR ET MADAME SOULAT	Provenance n°29	38 Rue des petits buts 60590 Flavacourt	Ma femme et moi-même quand nous avons décidé d'acheter notre maison principal sur la commune de Flavacourt il y a bientôt 3 ans nous avons choisi d'être ici pour le paysage et pour son calme et nous pour avoir des vues à chaque passage en voiture sur des éoliennes, donc je suis contre la construction des éoliennes sur la commune d'Eragny sur epine.						1	1	1	
34	LIGER Denys	Provenance n°28	33 rue du Pré Nattier 27140 GISORS	Je suis contre car ce projet va défigurer les paysages peints par Camille Pissarro, l'habitant le plus célèbre de la commune d'Eragny-sur-epine.						1	1	1	





20	Anonyme	Provenance n°16	Je suis contre l'implantation de ces éoliennes. D'une part, elles ont un impact prouvé sur la faune et d'autre part, elles sont totalement inesthétique et à l'encontre du calme et de la beauté de nos villages. Il faut plutôt les installer dans les villes là où on ne dérange personne. (Prenez exemple sur la Belgique qui aux ne vont pas à l'encontre de choses locales)							1	1	1		
19	Ma ryse	Provenance n°15	Je suis totalement contre l'installation de ces éoliennes qui ne feraient que dénaturer le paysage, détruire la faune et la flore environnante, et que dire d un projet soit d'air écologique et renouvelable quand on sait que les éoliennes sont démantelées au bout de 20 ans et les pales non recyclables, au lieu d'avoir à l'est embour sous terre pour polluer un peu plus la planète, c'est ce projet éolien qui faut éradiquer !							1	1	1	1	
18	Anonyme	Provenance n°14	La municipalité du Vuarnain par l'intermédiaire de son Maire, Monsieur Duda appelle ses administrés dans un document truffé de mensonges et de contre-vérités sur l'installation d'éoliennes sur le territoire d'Eragry sur Epte et ce n'était pas aussi tristes, ce serait presque risible. Comment oser évoquer des menaces pour la biodiversité de la part d'un conseil municipal se payant dans des 4x4 et autres pick-up à l'américaine dans les rues du village ? Comment avoir le minimum de crédibilité de la part d'un président de la commune ne levant pas le petit doigt lorsque des haies pourtant protégées par le code de l'urbanisme et comprenant des arbres remarquables sont arrachées sur plusieurs dizaines de mètres défigurant le paysage de la commune ? Comment avoir le minimum de crédibilité en terme de respect de l'environnement de la part d'un maire qui autorise des prélèvements d'eau illégaux dans l'Aunette en pleine canicule par des administrés qui par ailleurs usent et abusent de tracteurs hors d'âge polluant 40 fois plus que n'importe quel engin moderne et ce, toute l'année, tous les jours, à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit au mépris des règles les plus élémentaires d'un règlement municipal devant pourtant s'appliquer à tous ? Certains jours, il est juste impossible de pouvoir garder les fenêtres ouvertes de sa maison au Vuarnain à cause de la pollution au diesel alors générée empestant la presque totalité des rues du village ! Annoncez 30% d'impact sur le prix de l'immobilier est fau : l'Ademe a publié une enquête récente démontrant que l'impact de l'éolien sur l'immobilier serait nul dans 90% des cas et très faible dans les 10% restants. La pollution visuelle des éoliennes est affaire de point de vue, selon moi, non. Comme l'ont démontré l'Ademe et Greenpeace, les éoliennes n'ont aucun impact sur la pollution des sols ou la biodiversité et sont recyclables à 90%. Ce qui n'a rien à voir avec toute production d'énergie carbonnée et sans commune mesure avec des déchets nucléaires polluant les sols pour plusieurs centaines de milliers d'années... Comme démontre par l'Ademe, il n'existe absolument aucun risque pour la santé humaine et animale contrairement aux affirmations mensongères de Monsieur Duda. Pour finir, si la France actuellement est incapable de dépasser les 19% d'énergies renouvelables contrairement à l'Allemagne qui frôle les 50% et le Danemark qui lui dépasse les 75%, c'est en grande partie à cause de ce genre d'attitude méprisante et rétrograde qui empêche ce pays de sortir d'une précarité énergétique qui devra se payer de plus en plus chère ! Alors, oui, Monsieur Duda ne palera pas la facture. Par contre, nos enfants ou nos petits enfants se retrouveront eux dans une situation économique et environnementale si catastrophique qu'ils se demanderont comment nous en serons arrivés là... Ils pourront alors remercier Monsieur Duda et tous ses amis... Je suis une personne qui fréquente régulièrement le gîte les hirondelles et je dis NON à l'implantation d'éoliennes. L'espace, la nature, le silence sont des trésors précieux qu'il faut conserver. Nous n'acceptons pas la destruction de notre environnement et de notre patrimoine par des éoliennes inutiles et ruineuses.							1	1	1		
17	Anonyme	Provenance n°13	Avant de lancer un projet d'une telle envergure il serait préférable de mener une enquête d'impact. Avant sur les repercussions concernant le paysage mais également de la faune qui nous entoure. Il existe aujourd'hui d'autres ressources que les éoliennes pour protéger l'environnement. Non à ce projet !!											
16	Élodie Lefèvre	Provenance n°12	2 Rue d'Orsonville 77700 Chessy											
15	Jean claud	Provenance n°11	20 Bis rue de la lande en son 60590 Sérfontaine	toujours contre ce projet qui dévalue notre bien immobilier									1	
14	Anonyme	Provenance n°10	Rue Michélet 60590 Eragry-sur-Epte	Bonjour à tous le n'dève contre ce projet à plusieurs titres. D'abord en raison de son aspect inesthétique, ensuite pour sa nuisance sonore (on l'oublie souvent il faut bien un moteur -et c'est là le paradoxe- pour lancer une éolienne !). Je rajoute que ce projet est néfaste et dangereux pour tous les oiseaux de la région enfin et surtout j'attends que l'on me persuade qu'il pourra faire baisser notre facture énergétique. une habitante de Lancourt										
13	Frédéric breton	Provenance n°9	Rue Michélet 60590 Eragry-sur-Epte	L'urgence climatique et le bienfait des éoliennes font partie des branlettes cherchant à asservir les peuples. Petit documentaire de Charles thimon que vous pouvez retrouver sur youtube <a href="https://youtu.be/7rfdHDS3-ko">https://youtu.be/7rfdHDS3-ko</a>										
12	Anonyme	Provenance n°9		La plupart des pays d'Europe arrêtés cette folie pour les éoliennes dont il a été prouvé qu'elles ne servent à rien à part enlaidir la France. A part à apporter des revenus supplémentaires au propriétaire terrien, je n'en vois pas l'intérêt.							1			
11	Anonyme	Provenance n°8		Peut-on vraiment refuser ceci et accepter d'être alimenté par des centrales nucléaires plutôt que par des éoliennes... pour une question de vue ? De confort personnel ? Le bien commun doit avoir raison. Je préfère une éolienne devant chez moi, plutôt qu'une centrale à quelques km.....										
10	Anonyme	Provenance n°7		Je suis totalement contre l'installation d'un parc éolien à proximité de mon logement. J'ai choisi de m'installer ici pour le calme, la tranquillité et la vie. Des éoliennes dressées à 180m de hauteur nuiraient non seulement à ma qualité de vie mais aussi à la valeur de ma maison. Qui voudrait acheter une maison à proximité d'une telle installation ? De plus, quand est-ce-il des animaux qui vivent dans le secteur? Les oiseaux ? Et les autres... J'espère vraiment que ce projet ne verra pas le jour sinon ce serait une vraie perte sur la valeur de mon bien et pour mon bien être et celui de ma famille. Objet : Courriers éolien des Chesnots ERAGRY SUR EPTÉ							1	1	1	1
9	Région Hauts-de-France			Bonjour Monsieur le Commissaire enquêteur, Veuillez trouver ci-joint les courriers d'opposition pour le projet éolien des Chesnots ERAGRY SUR EPTÉ. Bien à vous,										
8	Rousseau Jean-Claude	Provenance n°6	35 rue nationale 60590 Tres-Château	Face à l'urgence climatique, l'impératif de la transition énergétique s'impose à nous tous et toutes les énergies non fossiles, notamment renouvelables, en particulier l'éolien, doivent y participer. Cependant, cela ne signifie pas que l'on investisse n'importe où et n'importe comment, en s'autojudageant territorialement, avec le risque de tomber aussi dans une logique d'affairisme cupide, pour donner l'illusion de compenser les errements passés et peu cohérents de la puissance publique, concernant l'énergie nucléaire. Des études récentes confirment la baisse des vents en Europe, ce qui s'avère préoccupant pour l'éolien, lequel doit donc être réservé à des endroits très bien exposés, où il sera très productif. Par ailleurs, au niveau culturel et patrimonial, il n'est pas judicieux d'autoriser un industriel à installer de tels équipements massifs, dans l'environnement du village du peintre impressionniste Camille Pissarro, alors que les règles d'urbanismes sont si strictes et sévères pour les particuliers, dans le simple aménagement de leur maison. Évitions de renouveler ce que l'on peut voir près du moulin à vent d'Eaucourt, dans la Somme, en un endroit ce pendant où il y a vraiment très souvent beaucoup de vent ! Nous sommes totalement contre l'installation de ces éoliennes. Je réside à quelques mètres de l'église de Flavacourt (cette au patrimoine) et un certain nombre de contraintes sont imposés à nos bâtiments. Comment peut-on laisser faire alors que nous respectons ce bâtiment de France. Cela est totalement contradictoire et dépourvu de sens. En espérant que cela échoue totalement.										1
7	Anonyme	Provenance n°5											1	

